SURESNES MAG

320
nov. 2020

suresnes-mag.fr

Mairie mobile
Les élus donnent rendez-vous aux Suresnois
P. 8

Reconfinement
Suresnes solidaire
P. 10

Covid-19
Ouverture d'un centre dédié aux tests PCR
P. 11

Cinéma
Suresnes, terre de tournages
P. 26 › 27

Handicap et inclusion

VIVRE MIEUX A SURESNES

[P. 18 A 24]

320
nov. 2020

SURESNES MAG

SOMMAIRE

04 Arret sur image

26 Suresnes terre de tournages

12 Suresnes Business Club

3 **Edito**

4 **Arrêt sur image**

6 **Ça s'est passé à Suresnes**

... AGIR

7 • Lutte contre les violences faites aux femmes

8 • Les élus viennent à vous

9 • Vaccination contre la grippe

10 • Reconfinement : Suresnes solidaire

11 • Infos Covid-19

12 • **Suresnes Business Club :** XXII et ACMS

18

... DOSSIER

Handicap et inclusion, vivre mieux à Suresnes

... VIVRE

25 • Sport : le Par'tee golf club

26 • Suresnes, terre de tournages

29 • **A telle enseigne :** Au Père Lapin

La guerre de 1870 32

... DECOUVRIR

30 • Les équipements culturels reconfinés

32 • **Histoires suresnoises :** La guerre de 1870

34 • Théâtre de Suresnes Jean-Vilar : Hommage aux victimes du 13 novembre 2015

36 **Suresnes pratique**

37 **Paroles politiques**

CE MAGAZINE EST ÉDITÉ PAR LA VILLE DE SURESNES

IMPRIM'VERT®

Vous pouvez retrouver à présent Suresnes mag sur smartphones, tablettes et ordinateurs grâce à **suresnes-mag.fr**
Il est aussi téléchargeable sur **suresnes.fr**

2, rue Carnot,
92151 Suresnes Cedex
01 41 18 19 20

Directeur de la publication
Guillaume Boudy

Adjointe au maire deleguee à la Communication :
Isabelle de Crécy

Directeur de la Communication
Arnaud Levy

Redactrice en chef
Céline Gazagne

Redaction Marina Bellot, Matthieu Frachon, Pauline Garaude, Stéphane Legras, Florence Rajon, Thierry Wagner

Conception graphique
Direction de la communication, Marine Volpi, Margarita Mimovic

Direction artistique
Laurence Boyer

Images Hervé Boutet, Mathilde Gardel, Marine Volpi, Adobe Stock, Ville de Suresnes, Acmv, Julien Largillière, Historic Haïti, CD 92/ Olivier Ravoire, Isshogai

Couverture : Isshogai

Impression Imprimerie Morault
03 44 30 51 00

Dépôt légal 4e trimestre 2020

© Marine Volpi

Résister et agir…

© Hervé Boutet

Votre maire
Guillaume Boudy

Quand cela s'arrêtera-t-il ? Assassinats barbares et terroristes, nouveau confinement sanitaire, défaillance des entreprises et licenciements… : chaque jour semble allonger le cortège des mauvaises nouvelles et des drames, dans une sorte de spirale infernale et incontrôlable.

L'odieux assassinat de Nice, après la décapitation sauvage de Samuel Paty, ne peut nous laisser indifférents dans un contexte où nos valeurs, celles des Lumières, sont lâchement attaquées dans notre pays mais aussi à l'extérieur. Nous ne pouvons plus accepter de simplement nous indigner et pleurer nos morts, il nous faut agir. Il nous faut agir pour que notre idéal commun de vivre ensemble dans le respect des croyances de chacun et des libertés individuelles puisse toujours être transmis demain à nos enfants. C'est l'héritage de notre histoire, c'est le devoir que nous avons envers ceux qui sont tombés au champ d'honneur pour défendre ces valeurs et dont nous allons commémorer le sacrifice le 11 novembre prochain.

Plus que jamais nous devons être vigilants et intransigeants envers ceux qui tentent de nous diviser en France comme à Suresnes. Je lutterai, comme l'ensemble des élus qui m'entoure, contre tout ce qui ressemblera de près ou de loin à des tentatives de remise en cause du pacte républicain et de la laïcité dans notre ville, soyez-en assurés. Chacun a sa place à Suresnes, je n'accepterai pas qu'il en soit autrement d'autant plus que nous devrons faire corps dans un moment où nous traversons une crise économique et sociale sans précédent dans notre histoire récente.

A l'heure du re-confinement, j'ai une pensée particulière pour les personnels soignants, les enseignants, les agents des services publics de sécurité et de secours qui sont épuisés après des mois d'engagement sans relâche. J'ai une pensée tout aussi sincère pour le monde de l'entreprise et du commerce de proximité, dirigeants comme salariés, qui souffre des effets de la pandémie. Je pense enfin à nos associations sportives, caritatives, culturelles ou médico-sociales, notamment, qui donnent sans compter de leur temps et de leur énergie avec de moins en moins de moyens.

A vous toutes et tous, je vous apporte mon soutien plein et entier, vous félicite et vous remercie pour votre engagement sans faille, passé, présent et à venir.

Pour autant que cette période soit difficile, l'heure n'est pas à l'abattement. Il ne faut pas baisser les bras mais au contraire rester soudés et solidaires.

A Suresnes justement, on résiste et on réagit ! Forte de son tissu associatif actif, de sa tradition sociale et de sa mixité, de l'attachement de tous, entreprises, habitants, agents municipaux, à cet esprit « village » suresnois, je ne doute pas que Suresnes saura mobiliser toute son énergie pour répondre, concrètement et avec bienveillance aux difficultés que nombre de suresnois connaissent déjà ou vont connaître dans les temps à venir.

Nous serons pour cela à vos côtés, sur le terrain, les élus de la majorité et moi-même dès le 8 novembre avec le lancement de la mairie mobile sur le marché Caron.

Je forme aussi le vœu que la crise et ses injonctions de distanciation sanitaire ne soient pas synonymes de distanciation sociale et de repli sur soi. Comme vous y invite chaque mois notre revue municipale « Suresnes Mag », continuez à Agir, à Vivre et à Découvrir. Elle a pour ambition de mettre en valeur l'énergie communicative de belles histoires et de beaux témoignages Suresnois, qui sont autant de raison d'espérer.

Le dossier spécial consacré au handicap et à l'inclusion à Suresnes en est une magnifique illustration !

N'hésitez donc pas à vous connecter sur le site suresnes.fr et à suivre les réseaux sociaux pour vous tenir informés des dispositifs mis en place par la Ville pendant cette période.

Dans la tempête que nous traversons ensemble, restons unis, attentifs et tournés vers l'avenir : il n'y pas d'autre voie !

Haute voltige au Belvédère

Mercredi 14 octobre, gymnase du Belvédère, dernier cours pour les 10-14 ans de Suresnes Escalade avant les vacances. Le moniteur Franck Muquet autorise en fin de séance « la balançoire » : se jeter dans le vide depuis la tribune et se balancer pendant la descente dont il assure la cadence. « *L'essentiel est invisible pour les yeux* », dit le renard au Petit Prince de Saint-Exupéry. La photographe le fait mentir, saisissant en plein vol la connivence entre Bakary et Franck pour un « check » en lâcher prise improvisé. La confiance en un regard. (Lire page 22)

Photo Marine Volpi

© Mathilde Gardel

Vernissage au MUS

Jeudi 15 octobre

EN VIDÉO SUR YOUTUBE/VILLEDESURESNES

« C'est du propre ! L'hygiène et la ville depuis le XIXe siècle », nouvelle exposition du Musée d'histoire urbaine et sociale *« a nécessité 2 ans de travail, entre recherches et conception proprement dite »,* a rappelé Marie-Pierre Deguillaume, conservatrice en chef du musée lors de son vernissage. Jean-Pierre Respaut, adjoint au maire délégué à la Culture, a fait référence au contexte sanitaire dont l'exposition se fait l'écho. *« La quête d'une meilleure hygiène remonte à l'Antiquité et maintenant, ce virus modifie nos vies et exige que nous nous adaptions »,* a-t-il rappelé. Avant de saluer la volonté de vulgarisation des conceptrices de l'exposition, notamment auprès des plus jeunes.

© CD92/Olivier Ravoire

Christian Dupuy, toujours plus haut

Vendredi 16 octobre

Christian Dupuy, maire de Suresnes de 1983 à juin 2020, conseiller départemental et conseiller d'Etat a reçu, le 16 octobre, la décoration d'officier de la Légion d'honneur par le président du conseil départemental des Hauts-de-Seine, Georges Siffredi et en présence de Gérard Larcher, président du Sénat. L'ancien maire de Suresnes avait été nommé par le décret de la Présidence de la République du 31 décembre 2019. Il était déjà chevalier de la Légion d'honneur depuis 2003. La Légion d'honneur est la plus haute distinction française. Elle est remise au nom du Chef de l'Etat pour récompenser les citoyens les plus méritants.

Ils ont passé le permis 2 roues avec la Ville

Du 19 au 23 octobre

La Ville de Suresnes, Suresnes Animation et Suresnes Information Jeunesse en lien avec la Police nationale, la Police municipale, en partenariat avec la RATP et la Protection civile ont permis à 48 jeunes de 14 à 18 ans d'obtenir leur permis AM et de découvrir les éléments clés de la conduite d'un scooter en toute sécurité pendant la première semaine des vacances de la Toussaint. La formation dispensée par des professionnels de la conduite proposait des cours techniques et des ateliers de prévention et sensibilisation, notamment, autour des conduites addictives et des gestes de premier secours en cas d'accident. Pour que mobilité rime avec responsabilité.

© Marine Volpi

© Hervé Boutet

Samedi 26 septembre

Une plaque commémorant le congrès du Parti socialiste ouvrier espagnol qui s'est tenu au théâtre de Suresnes le 11 octobre 1974 a été posée sur la façade du théâtre. La délégation espagnole a été accueillie par Guillaume Boudy, son adjoint à la Culture Jean-Pierre Respaut, et le directeur du théâtre, Olivier Meyer.

Mercredi 30 septembre

Le maire Guillaume Boudy, a remis la médaille de la Ville aux élus de l'ancienne mandature en récompense de leur engagement. Parmi ces derniers, deux anciens adjoints au Maire, Daniel Montet (en photo) et Jean-Louis Testud.

© Ville de Suresnes

Lutte contre les violences faites aux femmes

En 2020, Suresnes toujours mobilisée

En juillet 2019, Suresnes était la première ville en Ile-de-France et la deuxième en France à signer avec l'Etat le contrat de mobilisation et de coordination contre les violences sexistes et sexuelles. En 2020, bien que perturbée par la crise sanitaire due au coronavirus, la mise en œuvre du plan d'actions prévu par ce contrat a continué.

© Adobe Stock

Les militants des droits des femmes ont choisi en 1981 la date du 25 novembre comme journée de lutte contre la violence, en mémoire des trois sœurs Mirabal, militantes brutalement assassinées sur les ordres du président de la République dominicaine, Rafael Trujillo (1930-1961). En 2020, à Suresnes, une partie des actions prévues, auprès du grand public notamment, ont été annulées. Mais l'engagement de la ville de Suresnes, activement mobilisée dans la lutte contre les violences faites aux femmes, continue.

Ainsi, la Ville invite les professionnels à participer à une journée de formation le 24 novembre. En raison du confinement, cet événement a été maintenu mais adapté et se déroulera en visioconférence. Prochainement, en réunissant les partenaires qui accompagnent les victimes de violences conjugales, elle activera une cellule de suivi des situations individuelles qui permettra de mobiliser les ressources en faveur des victimes, en fonction de leur problématique.

Ces deux initiatives font partie du plan d'actions prévu au contrat de mobilisation et de coordination contre les violences sexistes et sexuelles signé avec l'Etat en juillet 2019, impliquant la Préfecture des Hauts-de-Seine, l'Académie de Versailles, le Département, le procureur de la République de Nanterre, l'Agence régionale de la santé, l'hôpital Foch les associations L'Escale, le CIDFF et l'Adavip 92.

Le PAD, lieu incontournable

De nombreuses actions sont déjà engagées et continuent d'être renforcées. Suresnes intervient particulièrement auprès des jeunes à travers des actions de prévention, directement dans les établissements scolaires. Régulièrement, la Ville propose des actions de formation et sensibilisation aux professionnels qui sont en contacts avec les victimes (hôpital Foch, agents d'accueil, centre médical municipal, pharmaciens, etc.).

Enfin, différentes initiatives sont régulièrement mises en place pour les victimes de violences. Le Point d'accès au droit (PAD) en est l'expression la plus tangible. Les associations qui reçoivent, accompagnent, informent et orientent y assurent des permanences : CIDFF, Escale, Adavip, APCE. La Ville a aussi des dispositifs très concrets comme les bons taxis (dont l'obtention est désormais facilitée en s'adressant au PAD), l'accompagnement vers l'emploi et le logement.

Une permanence pour les auteurs de violences

Depuis février 2020, le CIDFF 92 (centre d'information sur les droits des femmes et des familles) a ouvert une permanence psychologique à destination des auteurs de violences conjugales condamnés à faire une obligation de soins. L'objectif est de traiter les violences conjugales et d'accompagner l'auteur vers le désengagement de la violence. L'enjeu du soin est d'offrir les conditions de possibilité d'une mise en mots, d'une mise en représentations et d'un travail de liaison. Il s'agit également de mettre en lumière l'échos des violences passées subies qui souvent hante encore ces hommes. Déconstruire l'association amour / violence, remettre le sujet au centre de son histoire, le familiariser à ses symptômes pour qu'il ne les subisse plus mais ait la capacité de les identifier, lui permettre de trouver les moyens de se désengager de la violence… Autant d'objectifs que cherche à atteindre le dispositif. CIDFF des Hauts-de-Seine Nord, tél. : 01 71 06 35 50. 71 rue des Fontenelles, 92000 Nanterre. Site internet : hautsdeseine-nord.cidff.info

Numéro pour les auteurs de violences (anonyme et gratuit) : 08 019 019 011

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

Au travail, à la maison, dans l'espace public,...

RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER

VIOLENCES FEMMES INFO

APPELEZ LE 3919*

*Appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe.

STOP-VIOLENCES-FEMMES.GOUV.FR

#NeRienLaisserPasser

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Le Gouvernement

Les numeros d'urgence

- Police Secours : 17
- Services d'urgence dans l'Union européenne : 112
- Service d'aide urgente (SAMU) : 15
- Sapeurs-pompiers : 18
- Pour les personnes sourdes ou malentendantes victimes ou témoins d'une situation d'urgence, afin de solliciter l'intervention des services de secours (en remplacement des 15, 17, 18) : 114

Les structures d'accompagnement et de prise en charge

- **Maison pour la vie citoyenne et l'accès au droit :** 01 41 18 37 36 ou 01 41 18 37 34, 28 rue Merlin de Thionville. Ouverte uniquement sur rendez-vous. La plupart des permanences sont maintenues durant le confinement. Les personnes ayant déjà un rendez-vous seront informées s'il se déroulera au sein du PAD ou à distance par téléphone. Ne pas se déplacer sans avoir été appelé au préalable.
- **Violences femmes info :** 39 19 (anonyme et gratuit)
- **Femmes victimes de violences 92 :** 01 47 91 48 44
- commentonsaime.fr : chat anonyme, sécurisé et gratuit ouvert 7 jours sur 7 pour les jeunes.

Democratie participative

Les élus à la rencontre des habitants grâce à la mairie mobile

Malgré le confinement, le Maire et les élus ont souhaité garder un lien de proximité avec les Suresnois. C'est dans ce cadre, et en attendant la mise en place du dispositif mairie mobile à l'échelle de toute la ville et dans chaque quartier, que chaque semaine, des élus seront au rendez-vous sur les marchés Caron et Zola, dans le respect des gestes barrière et de la distanciation physique. L'objectif est d'aller sur le terrain, pour rencontrer les Suresnoises et les Suresnois, d'être à leur écoute et d'entendre leurs attentes.

Dates a retenir

➜ Dimanche 8 novembre de 9h30 à 12h30 : le maire Guillaume Boudy et Isabelle de Crécy, adjointe déléguée à la Communication et à la Démocratie participative seront présents sur le marché Caron pour lancer cette démarche.

➜ Samedi 14 novembre, de 9h30 à 12h30, marché Zola

➜ Dimanche 22 novembre de 9h30 à 12h30, marché Caron

➜ Samedi 28 novembre, de 9h30 à 12h30, marché Zola

Permanence du maire

La prochaine permanence de Guillaume Boudy (sur rendez-vous et hors logement) se tiendra le **14 novembre**. Toutes les informations p.36.

Conseils consultatifs de quartier

En novembre aussi, les conseils consultatifs de quartier, à l'arrêt depuis plusieurs mois en raison de la crise sanitaire, reprennent leurs activités.
Les représentants des six quartiers se réuniront à l'occasion de réunions plénières en distantiel. Retrouvez toutes les dates et ordres du jour sur suresnes.fr

Prevention routiere

A pied, la prudence, ça marche !

© Adobe Stock

Un piéton est peu de choses face à une voiture ou un bus. D'où l'intérêt d'être vigilant à chaque instant. Rappel de quelques règles de bon sens.

● Pour minimiser les risques en traversant une rue, emprunter les passages piétons, de préférence ceux protégés par les feux tricolores, et attendre que le signal piéton soit vert. Avant de quitter le trottoir, regarder toujours à gauche et à droite et une fois engagé, ne pas s'arrêter ni faire demi-tour.

● Sur un axe important, à plusieurs files de circulation, il faut s'assurer que les premières voitures de chaque file sont arrêtées quand le feu piéton est vert.

● Il faut prêter une attention particulière aux voies à sens unique équipées de couloirs de bus à contresens ou de piste cyclable à contresens. Si un véhicule gêne la visibilité, ne pas hésiter à traverser plus loin, sur un autre passage piéton. S'il n'y a pas de feu tricolore et s'il est difficile d'évaluer avec certitude la distance et la vitesse d'un véhicule, mieux vaut attendre que la voie soit libre.

● La vigilance est amoindrie si l'on téléphone en traversant ou si l'on écoute de la musique au casque à un volume élevé ne permettant pas d'entendre les véhicules.

Enfants et seniors plus vulnérables

Chez les piétons, les seniors sont les premières victimes. Avec l'âge, le champ de vision s'est rétréci, l'acuité visuelle a diminué, la qualité de l'audition s'est affaiblie ainsi que les réflexes. La vitesse est par exemple souvent mal estimée : les seniors doivent donc redoubler d'attention. Par ailleurs l'habitude née des trajets journaliers est le principal facteur d'accident.

Quant aux enfants, dans la rue, ils sont particulièrement vulnérables, ne serait-ce que par leur taille. Les véhicules en stationnement peuvent par exemple les masquer. Leur jeune âge peut aussi engendrer des comportements imprévisibles, une mauvaise appréciation de l'espace public, considéré comme une aire de jeu.

Enfants : plus tôt ils sont éduqués plus ils sont protégés

Afin de pallier leur manque d'expérience et leur vision réduite, il est recommandé de leur apprendre très tôt les règles élémentaires de sécurité. N'hésitez pas à commencer dès l'âge de 3 ans l'apprentissage de la circulation par l'observation et expliquez, de manière pédagogique, les règles à observer. En premier lieu il s'agira d'emprunter les passages piétons et de traverser avec prudence, lorsque le feu est vert pour les piétons. Enfin, la rue n'étant pas un espace de jeu, il est important d'expliquer aux enfants qu'il ne faut pas courir puisque c'est dangereux. Les adultes étant un exemple pour les enfants, ils se doivent d'être exemplaires. Dernier conseil : munissez-les d'un sac à dos ou d'un cartable doté de bandes réfléchissantes et habillez-les avec des vêtements de couleur.

Zéro phyto, dans les cimetières aussi

© Marine Volpi

Engagée dans une démarche d'élimination des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces verts et de la voirie depuis plus de dix ans, la mairie de Suresnes a atteint cette année l'objectif « zéro phyto » dans les cimetières de la ville.

Objectif atteint. Cette année, tous les cimetières suresnois sont entretenus sans aucun produit phytosanitaire dangereux pour l'environnement. Pour remplacer les pesticides, la Ville a choisi de recourir au désherbage thermique qui s'effectue avec un appareil à flamme. Le principe est simple : au contact de la flamme, les tissus végétaux éclatent et dépérissent rapidement, permettant ainsi la maîtrise des plantes invasives. Cette méthode est plus coûteuse car elle demande davantage de main d'œuvre et de temps d'entretien qu'un désherbage chimique, mais c'est une solution qui permet de préserver l'environnement et la santé.

Pour réduire les besoins en désherbage et réussir cette transition vers le zéro phyto, c'est tout l'entretien du cimetière qui doit évoluer. *« Nous avons désimperméabilisé certaines allées, c'est-à-dire remplacé le béton par des alvéoles avec des gravillons pour que l'eau filtre dans le sol »*, explique Thierry Giard, responsable du service Parcs et Jardins.
« L'idée est aussi de se demander comment mieux occuper l'espace. Nous mettons ainsi en place des gazons fleuris sur des emplacements où des sépultures sont retirées, ainsi que des tapis de sedum qui sont faciles à déplacer si nécessaire. La nouveauté de cette année est la mise en place d'un gazon à pousse lente avec du trèfle pour éviter le ruissellement de l'eau et permettre ainsi l'absorption de l'eau dans le sol. » Des arbres ont également été plantés afin de lutter contre les îlots de chaleur urbains et apporter de l'ombrage. **Marina Bellot**

Vaccination contre la grippe

Pourquoi, pour qui, où ?

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a débuté le 13 octobre. En pleine crise sanitaire due au coronavirus, il est conseillé, cette année plus encore que les précédentes, de se faire vacciner.

Pourquoi ? La grippe saisonnière touche chaque hiver 2 à 6 millions de Français et entraîne un grand nombre de passages aux urgences, d'hospitalisations et cause des milliers de morts. De plus, les symptômes de l'infection à SARS-CoV-2 ressemblent à ceux de la grippe. L'objectif est donc d'éviter d'engorger les hôpitaux au moment où le nombre de personnes hospitalisées pour Covid-19 augmente.

Pour qui ? Dans un premier temps, le vaccin est destiné aux personnes prioritaires. Qui sont-elles ?

- Les personnes âgées de plus de 65 ans,
- Les personnes qui souffrent de maladies chroniques ou immunodéprimées,
- Les femmes enceintes et l'entourage des bébés de moins de 6 mois considérés à risque,
- Le personnel soignant et les aidants.

Où ? La vaccination peut être pratiquée par un médecin traitant, un médecin exerçant dans un centre de vaccination, le médecin du travail, une sage-femme (pour les femmes enceintes et l'entourage du nourrisson), un infirmier libéral, ou un pharmacien volontaire. A Suresnes, au centre médical municipal Raymond Burgos.

Se faire vacciner au centre médical municipal

Si vous avez reçu une prise en charge de la Sécurité sociale, apportez-la et le vaccin sera fourni. Si vous n'avez pas de prise en charge mais que vous habitez Suresnes et avez plus de 60 ans, le vaccin sera fourni. Dans toutes les autres situations, vous pourrez vous faire vacciner en apportant le vaccin. **Centre médical municipal Raymond Burgos, 12 rue Carnot, prise de rendez-vous au 01 85 90 79 13.**

LA MAISON MEDICALE DE GARDE VOUS ACCUEILLE A NOUVEAU

La Maison médicale de garde de Suresnes (MMG) permet de consulter un médecin généraliste les dimanches et jours fériés. Elle est située au premier étage des consultations secteur vert de l'hôpital Foch, cabinet 24 (entrée par l'accueil principale de Foch côté gare SNCF).
Horaires : le samedi de 12h à 20h, les dimanches et jours fériés de 9h à 20h. Le samedi 26 décembre et le samedi 2 janvier de 9h à 20h.

Information en temps réel sur le site suresnes.fr

RECONFINEMENT
les nouvelles règles

Le Président de la République, M. Emmanuel Macron, a annoncé mercredi 28 octobre le rétablissement du confinement pour une durée de quatre semaines a minima, jusqu'au 1er décembre.
Des indications complémentaires ont été apportées jeudi 29 octobre par le Premier ministre et par le préfet des Hauts-de-Seine relatives aux nouvelles mesures préventives face à l'épidémie de Covid-19.

Les principales mesures

■ L'ensemble des établissements recevant du public sont fermés à l'exception des services publics.
■ Les crèches, écoles, collèges et lycées restent ouverts. L'enseignement supérieur se fera en revanche à distance.
■ Les commerces de première nécessité restent ouverts. Les autres commerces ainsi que les bars et restaurants seront fermés.
■ Dès qu'il est possible, le télétravail doit être la règle. Les usines, les exploitations agricoles, les bâtiments et travaux publics continuent de fonctionner.
■ Sauf exception, les frontières extérieures à l'Espace Schengen sont fermées. Les citoyens français peuvent toutefois rentrer. Toute personne entrant sur le territoire français devra présenter un test PCR négatif de moins de 72h.
■ Les attestations de déplacement sont disponibles sur le site Internet du ministère de l'Intérieur : interieur.gouv.fr.
■ Les Ehpad restent ouverts et les visites auront lieu dans le *« strict respect des mesures sanitaires »*.

Commerces et entreprises

■ Tous les marchés restent ouverts y compris les marchés couverts, avec application des protocoles sanitaires (distanciation, port du masque…).
■ Seuls les commerces alimentaires peuvent s'installer et vendre sur les marchés.
■ Pour les commerces fermés (restaurants, magasins autres que de première nécessité), les clients peuvent venir récupérer leur commande sur rendez-vous. Ces commerces pourront aussi faire des livraisons.
■ Tous les commerces de gros (comme par exemple Point P, Castorama, etc.) et les jardineries restent ouverts.

Les aides de l'Etat pour les entreprises

■ Détail des mesures sur suresnes.fr

Scolaire/périscolaire

■ Les établissements scolaires peuvent utiliser les équipements sportifs pour l'EPS des élèves, hors les piscines pour lesquelles nous attendons des précisions.
■ La restauration scolaire est maintenue selon les protocoles applicables.
■ L'accueil périscolaire est maintenu également.
■ Les circulations des élèves dans l'établissement doivent être limitées. Les récréations doivent être organisées par groupe et si cela n'est pas possible, un temps calme en classe doit être privilégié.
■ Il est conseillé un étalement des arrivées et des entrées dans le temps.
■ Les nouveaux protocoles sanitaires ont été adressés le 30 octobre aux Inspecteurs de l'éducation nationale
■ Toutes les activités extra scolaires sont fermées.

Le port du masque est obligatoire pour les élèves à partir de 6 ans et l'Education Nationale demande à chaque famille de les fournir. **Cependant la ville de Suresnes fournira des masques pédiatriques à chaque enfant.**

Institutions

■ Les services de l'Etat civil continuent à être ouverts comme d'habitude, sur rendez-vous.
■ Tous les accueils des services municipaux sont maintenus mais les démarches administratives doivent se faire sur rendez-vous.
■ Les cérémonies de mariage sont maintenues mais sont limitées à 6 en plus des officiants.
■ Les séances du conseil municipal pourront se tenir dans le respect des protocoles sanitaires.

Culture

■ Les médiathèques peuvent poursuivre le portage des ouvrages à domicile pour les personnes âgées et mettre en place des « drive » pour permettre aux usagers de récupérer et de rendre les documents empruntés.
■ Les cinémas, salles de spectacles… ferment. Les répétitions et enregistrements sans public peuvent se poursuivre sans public.
■ Les conservatoires ferment et les cours doivent être donnés à distance. Tous les autres Établissements recevant du public doivent également fermer.

Sport

■ Les Skate-park, city stades… ne doivent plus être utilisés. La police municipale veillera au respect de cette interdiction.
■ Toutes les compétitions sportives professionnelles peuvent être maintenues mais à huis clos.

Solidarités

■ Les activités à l'attention des personnes en situation de précarité ou vulnérables peuvent être maintenues (distribution de repas, ouverture des lieux d'accueil pour les personnes précaires, ouverture des points d'accès au droit, soutien scolaire s'il se fait dans un établissement scolaire et pendant le temps périscolaire, accueil des personnes en recherche d'emploi, en réinsertion professionnelle).

Divers

■ Les parcs et jardins restent ouverts.
■ Les cimetières restent ouverts même après la Toussaint.
■ Les lieux de culte restent ouverts pour les offices dans le cadre du respect des protocoles sanitaires et pour les cérémonies (mariages avec un nombre maximum de personnes de 6 et pour les funérailles de 30).

La préfecture des Hauts-de-Seine met régulièrement à jour une « foire aux questions », FAQ COVID 19, sur son site internet : hauts-de-seine.gouv.fr

Dépistage : un centre unique ouvre à Suresnes

© Hervet Boutet

Le maire Guillaume Boudy, et son adjointe à la Santé et la prévention, Nassera Hamza lors de leur visite du centre de dépistage le 24 octobre.

Afin de désengorger le laboratoire Longchamp et l'Hôpital Foch, le maire, Guillaume Boudy, et son adjointe à la santé Nassera Hamza ont souhaité mettre à disposition, à titre gratuit, les locaux de la passerelle des arts (anciens locaux de l'école d'arts plastiques, 9 Avenue du Général Charles de Gaulle) au Laboratoire Biogroup afin de procéder aux prélèvements PCR. Le site a ouvert ses portes le jeudi 22 octobre.
Le laboratoire Longchamp et le centre médical municipal Raymond Burgos n'effectuent donc plus de prélèvements depuis fin octobre et ont pu reprendre une activité normale.

Centre de dépistage Suresnes, 9 avenue du Général de Gaulle
Horaires d'ouverture du lundi au samedi :
➜ 9h - 12h : réservé aux personnes prioritaires
➜ 14h - 17h : ouvert à tous

Autres centres de dépistage de proximité
Mis en place par la préfecture des Hauts-de-Seine et l'ARS Ile-de-France :
➜ sans rendez-vous-vous, du lundi au samedi, **de 9h30 à 15 h30**
La Défense : Centre de dépistage CNIT, 2 place de La Défense (face à la pharmacie)
Issy-les-Moulineaux : Laboratoire Biogroup, 239 rue Jean-Jacques Rousseau

TEST COVID : LES PERSONNES PRIORITAIRES

- Les personnes présentant des symptômes
- Les personnes disposant d'une prescription médicale
- Les personnes « cas contact » ayant eu un contact à risque avec un cas confirmé et ayant été contactées par la Caisse primaire d'assurance maladie ou l'Agence régionale de santé dans le cadre du contact tracing
- Les professionnels de santé et professionnels assimilés intervenant à domicile (avec une carte professionnelle de santé ou un justificatif de travail)

RAPPEL : Le test de dépistage PCR (nasopharyngé) est totalement pris en charge par l'Assurance maladie et ne nécessite pas de prescription médicale.

« Il y avait nécessité de créer un lieu dédié aux tests PCR pour désengorger notre laboratoire qui réalise aujourd'hui 150 tests covid par jour en plus de son activité « normale ». Et il fallait dissocier l'accueil des patients habituels, parfois un peu fragiles, du flux des personnes venant pour le covid. La direction de Biogroup s'est rapprochée de la mairie qui a proposé les locaux de la Passerelle, idéalement situés à proximité du laboratoire. Les prélèvements y sont assurés par 3 infirmiers et infirmières indépendants, par roulement, assistés de deux personnes chargées de l'accueil. C'est un renfort bienvenu qui permet de tester un maximum de personnes, avec une plage horaire étendue et de meilleures conditions d'accueil. »
Docteur Pascale Breteau, biologiste, responsable du laboratoire Biogroup Suresnes Longchamp

SURESNES BUSINESS CLUB

XXII, le monde de demain

Spécialisée dans la vision par ordinateur et l'intelligence artificielle, la toute jeune société suresnoise invente la ville de demain. TEXTES : **FLORENCE RAJON**

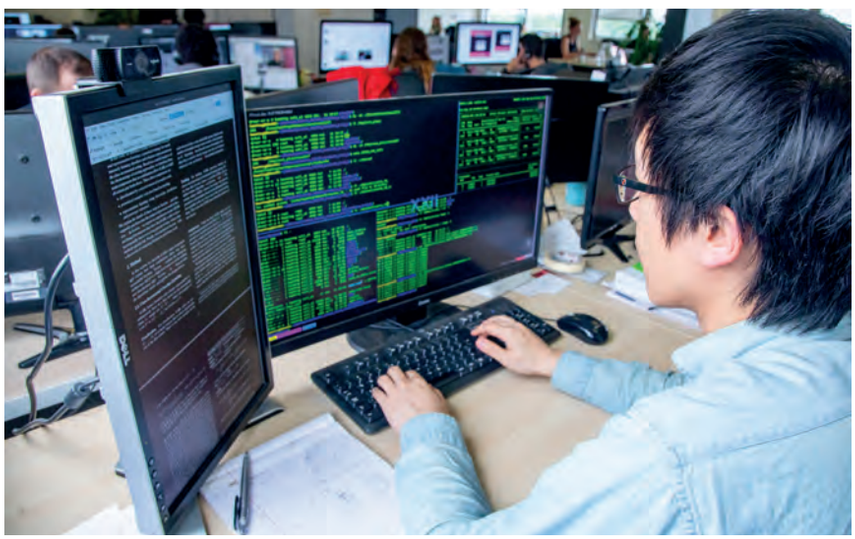

© DR

L'idée d'utiliser la vision par ordinateur m'est venue alors que je travaillais chez Coyote (une autre entreprise suresnoise, NDLR) », raconte William Eldin, cofondateur de XXII. *« Pour continuer à exister, nous avons dû afficher la limitation de vitesse en temps réel sur l'écran de l'assistant d'aide à la conduite. Or, nous n'avions pas de base de données pour ça. La seule technologie qui existait c'était une mini- caméra dans le Coyote qui venait reconnaître tous les panneaux de limitation de vitesse.*
Nous avons acheté le logiciel à une petite société israélienne. Là, j'ai eu une « rupture cognitive » (une illumination, ndlr) ! Il était possible de l'appliquer à tout ce que l'on souhaitait. » En 2016, le jeune entrepreneur revend ses parts de Coyote et fonde XXII pour mettre la vision par ordinateur et l'intelligence artificielle au service des entreprises. Et cette année, il a lancé XXII Smart City, un outil de gestion destiné aux collectivités locales. *« Les algorithmes codés par nos ingénieurs permettent d'analyser les vidéos en temps réel. En utilisant le réseau de caméras déjà existant, les villes peuvent ainsi gérer leur politique de proximité. Par exemple contrôler l'éclairage, allumer quand il y a du monde, éteindre lorsqu'il n'y a personne, observer la hauteur de remplissage des poubelles…*
Les services concernés peuvent intervenir plus rapidement. On peut aussi fluidifier le trafic grâce à des feux rouges intelligents qui passent au vert lorsqu'un camion de pompiers arrive… » s'enthousiasme le jeune entrepreneur. *« Ces outils vont permettre de soulager l'humain. Vu la masse d'informations quotidiennes, nous étions sommés de trouver des solutions. »*

Une ambition mondiale

Pas question pour autant d'enfreindre les règles de protection des données ou de violer l'intimité de la population. *« Nous respectons très strictement la loi et nous rencontrons très régulièrement le CNIL. Il n'est pas question de reconnaissance faciale. Nous avons créé notre propre charte éthique »*, ajoute l'entrepreneur.
« Après tout, nous ne sommes que des jeunes entrepreneurs de 27 ans de moyenne d'âge, pas forcément moulés dans le système ! » Après trois ans de développement, la jeune entreprise emploie aujourd'hui 70 collaborateurs : des ingénieurs, des neuroscientifiques, des designers, des développeurs en intelligence artificielle, en réalité augmentée… Bref beaucoup de cerveaux bien irrigués, mais pas très féminins, regrette William Eldin.
« Chez nous, les femmes ont des postes à responsabilité, mais se font rares parmi les docteurs et des développeurs. » S'il avoue passer environ *« cinq soirs compliqués par an à gérer de gros coups de pression »*, particulièrement au temps du Covid-19, William Eldin garde le cap.
« Mon ambition est d'amener XXII au milliard de valorisation, en faire l'une des plus belles sociétés du monde en vision par ordinateur et en logiciel d'intelligence artificielle. » Il en est capable.

WILLIAM ELDIN, UN AUTODIDACTE VISIONNAIRE

Rapide, intuitif, curieux, ouvert et très ambitieux, William Eldin, 33 ans, n'a jamais fait d'études scientifiques ; ce qui ne l'empêche pas de donner depuis trois ans des cours d'intelligence artificielle à Sciences Po. Sa fringale de connaissance en la matière est insatiable. Il dévore des livres, discute avec des chercheurs en neurosciences et en intelligence artificielle, pour en tirer des applications concrètes dans la vie de tous les jours. *« Je n'ai pas une intelligence mathématique, mais j'ai beaucoup de bon sens. »* La découverte de l'épigénétique a été pour lui une révélation. *« Apprendre que 80% de notre structure ADN peut être modifiable en 24h en fonction de qui on côtoie, de notre relation au stress, de notre alimentation, de notre activité physique… c'est incroyable. Notre cerveau nous freine et nous met des barrières dans tous les sens, mais la biologie que l'on incarne et que l'on déplace au quotidien peut s'adapter à une vitesse que l'on n'imagine même pas. »* Quant à ses rôles modèles, n'attendez pas de William Eldin qu'il cite Elon Musk ou Steve Jobs. Parlez-lui plutôt du coureur moto Valentino Rossi ou de Thomas Bangalter des Daft Punk, *« un visionnaire qui a connu le succès et la renommée sans se montrer… »*

© ACMS

Le 24 septembre 2020, l'ACMS (acms.asso.fr) a organisé avec le CIAMT, un autre service de santé au travail interentreprise de la région, le Village Santé-Travail, sur le parvis de La Défense, un événement public d'une journée, gratuit et ouvert à tous.

ACMS : MISSION PREVENTION

La société, dont le siège est situé rue Rouget de Lisle, agit sur les risques de santé au travail. Une mission bien plus large que la simple visite médicale obligatoire.

Notre mission, c'est la prévention des risques professionnels », résume Laurence Despins-Legay, responsable Communication d'ACMS (Association Interprofessionnelle des Centres Médicaux et Sociaux). L'association à but non lucratif créée il y a 75 ans emploie 1240 personnes, dont 160 à Suresnes, et rayonne en Ile-de-France. C'est le plus gros Service de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) français avec un million de salariés suivis. *« La médecine du travail est une obligation légale pour toutes les structures qui comptent au moins un employé. Une très grande majorité de nos adhérents sont des TPE, des commerçants et des artisans… »*, détaille la responsable. Souvent méconnue du grand public, la médecine du travail ne se résume pas à la visite médicale obligatoire, mais à la prévention et à l'accompagnement des salariés et des entreprises. *« Nous avons pour cela des équipes pluridisciplinaires avec un médecin du travail, des infirmiers-infirmières en médecine du travail et des IPRP (Intervenants en Prévention de Risques Professionnels) tels que des psychologues du travail, des ergonomes… qui procèdent à des études de postes et repèrent les facteurs de risques. Nous avons aussi des assistantes sociales pour prévenir la désinsertion professionnelle après un accident du travail, par exemple. »* Ces équipes œuvrent dans 46 secteurs en Ile-de-France ou se déplacent in situ pour évaluer les risques liés à l'emploi.

Ouverts pendant le confinement

Très occupée en ces temps de covid, l'ACMS est l'un des rares SSTI à être resté ouvert pendant le confinement. *« Nous avons pu conseiller des entreprises qui se trouvaient en* « première ligne ». *Penser ensuite les mesures à prendre pour le déconfinement, et aujourd'hui anticiper les risques psycho-sociaux liés à la crise. »* L'association pense aussi à ses propres salariés avec une politique RSE (responsabilité sociale et environnementale) rigoureuse. Elle a ainsi pris des mesures en faveur de l'environnement en se dotant de véhicules électriques et en essayant de recruter ses collaborateurs dans le bassin d'emploi local… La preuve avec Laurence Despins-Legay, suresnoise comme un certain nombre de salariés de l'association.

Des kits pour des cosmétiques faits maison

Clément Perroud et Romain Jatteau ont 23 ans, l'un d'eux est Suresnois, et ils se lancent dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Leur projet est en phase avec leurs valeurs : ils veulent être des acteurs de la lutte contre le réchauffement climatique et tous les phénomènes de pollution. Leur ambition : proposer des kits personnalisables pour fabriquer soi-même des cosmétiques bons pour la santé et bons pour la planète. Le premier kit permettra de faire du savon à partir de seulement trois ingrédients produits en France. En octobre, ils ont intégré Station F, considéré comme le meilleur incubateur d'entreprise en France. Et début 2021, ils lanceront une campagne de financement participatif (crowdfunfing).
Pour mieux les connaître https://www.omeide-france.fr

© DR

Ces pages ont été bouclées au lendemain de l'annonce d'un reconfinement de quatre semaines. Les informations sont établies sous réserve de l'application des nouvelles mesures.
N'hésitez pas à contacter ces structures pour connaître l'actualité de leurs activités.

Agir sur l'hypertension artérielle…

Le réseau Asdes (accès aux soins, accès aux droits, éducation à la santé) propose des ateliers gratuits, sur inscription, pour comprendre et apprendre à agir sur votre hypertension artérielle au quotidien. Ces ateliers se dérouleront en décembre autour de cinq thématiques : comprendre l'hypertension artérielle et ses risques (en présence d'un médecin), mieux comprendre et prendre son traitement (en présence d'un pharmacien), l'alimentation au quotidien (en présence d'une diététicienne), l'activité physique au quotidien (en présence d'un enseignant en activité physique adaptée), mieux gérer son stress (en présence d'une psychologue).
Les 4, 11 et 18 décembre de 9h30 à 12h30 au Centre médical municipal Raymond Burgos, 12 rue Carnot, de 9h30 à 12h30.
Renseignements et inscriptions au 01 81 80 38 30 ou au 06 13 53 45 06 et par mail (secretariat@asdes.fr), www.asdes.fr.

© Adobe Stock

… et prévenir le cancer

Le même réseau propose deux ateliers gratuits de prévention des cancers par l'alimentation et par la pratique d'une activité physique régulière. Ils sont animés par une diététicienne et un animateur en activité physique adaptée. L'occasion de glaner quelques bons conseils et de partager son expérience.
Centre médical municipal Raymond Burgos, 12 rue Carnot, les jeudi 5 novembre (alimentation) et 12 novembre (activité physique) de 14h à 15h30.
Sur inscription au secrétariat de l'Asdes au 01 81 80 38 30 ou au 06 13 53 45 06 et par mail (secretariat@asdes.fr).

Le numéro de téléphone
du Centre médical municipal a changé.
Il faut dorénavant composer le

01 86 26 92 40

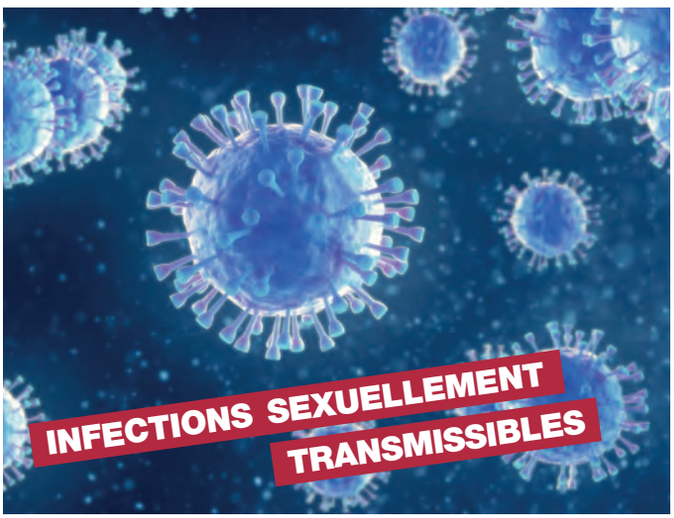

© Adobe Stock

Sensibilisation et dépistage au Square

Le Square, dans son action auprès des personnes en situation d'isolement, de difficulté ou de précarité, propose au cours de l'année des actions de prévention ouvertes à tous. En novembre, il s'agit, en collaboration avec le réseau Ville-Hôpital Val-de-Seine d'un après-midi de sensibilisation et de dépistage autour des infections sexuellement transmissibles (IST) : le VIH/Sida et les hépatites virales B et C. Ces maladies infectieuses restent très présentes sur notre territoire et demeurent longtemps sans symptômes. Le réseau accompagne les personnes dépistées dans la prise en charge en cas de tests positifs.
Le mercredi 25 novembre de 14h à 16h, 16 rue Berthelot.

PREVENTION

La Maison des aidants et Les Alizés

Ces deux structures sont fermées en novembre en raison du reconfinement.
L'accueil téléphonique est cependant assuré.

Maison des aidants, tél. : **01 41 18 16 83**
Les Alizés, tél. : **01 41 18 18 03**

Reprise des Restos du cœur

- La distribution des repas des Restaurants du Cœur **commence le 24 novembre** (jusqu'au 19 mars).
- L'antenne concernant Suresnes est située 33 rue Henri Dunant à Rueil-Malmaison. Elle est ouverte les mardis et jeudis de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30. Tél. : 01 47 08 43 44

Adhésion à l'animation seniors de la Ville

La campagne d'adhésion a démarré. Grâce à la carte d'adhérent, vous aurez accès aux 3 espaces loisirs seniors de la ville pour y jouer aux cartes, faire de la peinture, créer vos propres vêtements. De plus, vous pourrez participer à certaines activités, organisées par l'animation seniors comme le karaoké, le partage gourmand (temps de convivialité autour d'un repas partagé), l'atelier décoration. Des forfaits peuvent également être souscrits permettant, entre autres, de pratiquer de la gymnastique, de chanter au sein d'une chorale, de solliciter vos méninges avec les ateliers « remue-méninges ».
Liste des documents à fournir au 01 41 18 18 46, de 13h30 à 17h.

Ateliers sur le diabète

En partenariat avec la Ville, l'association Diabète 92 organise des ateliers d'éducation thérapeutiques du patient destinés aux personnes diabétiques et à leur entourage, pour échanger, s'informer et s'entraider. Ces ateliers sont animés par des professionnels de santé spécialisés en diabétologie.

- **Jeudi 26 novembre de 10h à 12h : bien vivre avec le diabète.**
- **Jeudi 3 décembre de 10h à 12h : être diabétique et bien manger.**
- **Jeudi 10 décembre de 10h à 12h : cache-cache avec les étiquettes.**

Centre médical municipal Raymond Burgos, 12 rue Carnot, informations et inscriptions (obligatoires) au 01 47 69 72 26.
Masque et gel hydro-alcoolique obligatoires. Munissez-vous de vos propre stylo et papier pour prendre des notes si vous le souhaitiez.

Solidarité : bons de Noël

Bénéficiaire du Revenu de solidarité active (RSA), de l'Allocation aux adultes handicapés ou demandeur d'emploi ayant des ressources inférieures ou égales au Smic net (1202,92 euros) pour l'ensemble du foyer, préparez le Noël de vos enfants âgées de 0 à 14 ans grâce à des chèques cadeaux ou cartes de cinéma.
Inscriptions du 9 au 30 novembre au pôle Seniors, Insertion sociale et Handicap, 7 rue du Mont-Valérien, muni d'un justificatif de votre situation et de votre livret de famille.
Renseignements au 01 41 18 15 71

BANQUE ALIMENTAIRE
La collecte se déroulera le 27 novembre dans les magasins de Suresnes.

GARDONS
LES BONS
GESTES

IL NE VA PAS SE RAMASSER TOUT SEUL

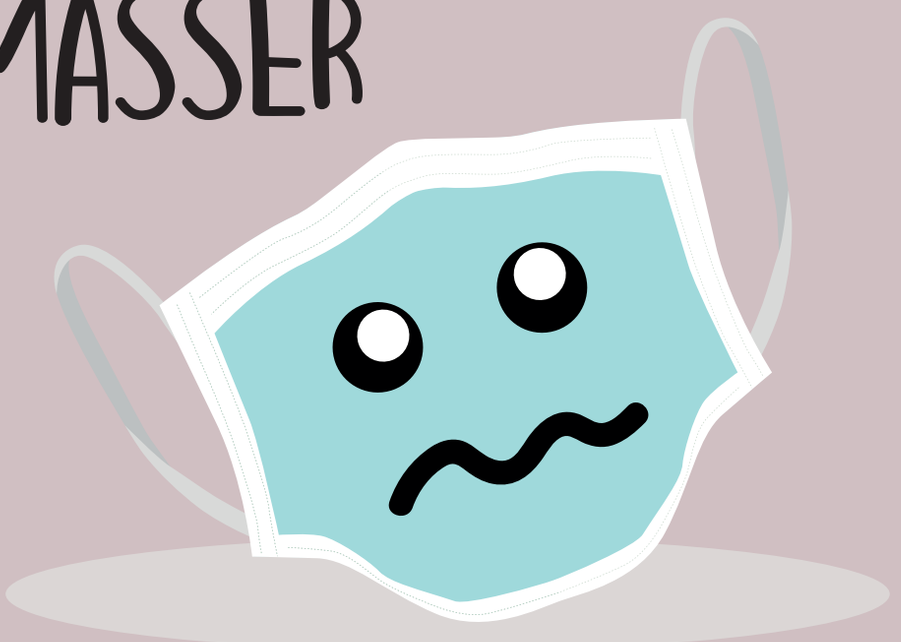

Le non ramassage des masques est passible d'une amende de 68 euros.

Retrouvez les bons gestes sur

#FaisonsIesBG

suresnes

AGENDA

ATELIERS EMPLOI SERVICE VIE ECONOMIQUE ET EMPLOI

7-9 rue du Mont Valérien // **Tél. : 01 41 18 16 54**

Inscription obligatoire pour tous les ateliers. Certains ateliers sont susceptibles de se dérouler en visioconférence en raison du confinement. Les personnes concernées seront contactées par le service.

POUR LES CREATEURS D'ENTREPRISE

Permanence pour les créateurs d'entreprise. Accompagnement individuel sur rendez-vous. Un consultant spécialisé en création d'activité informe les personnes sur les possibilités et les aide à travailler leur projet de création (viabilité, accord avec la situation personnelle et professionnelle, capacité et compétences du porteur, etc.). Cet accompagnement individuel est destiné à toute personne souhaitant se renseigner sur la création d'activité, qu'elle ait une idée précise ou non du projet dans lequel elle souhaite se lancer

➜ **Tous les jeudis**

Atelier « Stratégie commerciale avant le lancement de son entreprise.

➜ **25 novembre de 8h30 à 12h**

Café Réveille ton réseau. Atelier organisé par SUP Entrepreneurs. Inscription : https://www.eventbrite.fr/e/billets-cafe-reveille-ton-reseau-novembre-125444581119

➜ **en visio le 24 novembre de 9h à 10h**

Webinaire sur les aides aux entreprises (financement, recrutement…) avec la DIRECCTE et la Région Ile-de-France. Inscription : https://www.weezevent.com/webinaire-aides-aux-entreprises

➜ **17 novembre de 9h30 à 11h**

Table-ronde en visio sur la présentation des parcours d'accompagnement à la création d'entreprise. Inscription sur www.suresnes-emploi-entreprises.fr

➜ **19 novembre de 9h30 à 11h**

POUR LES CHERCHEURS D'EMPLOI

Demande RSA en ligne. Permanence du Service solidarités territoriales pour aider les personnes à faire leur demande de RSA en ligne.

➜ **Tous les mercredis matin de 9h à midi**

Retour à l'emploi avec OSER 92. L'association OSER 92 organise, sur douze demi-journées, des sessions de formation pour accompagner les cadres dans leur retour à l'emploi. Renseignements et inscription au 01 46 02 25 69, contact@oser92.fr ou sur oser92.fr.

➜ **Du 4 au 13 novembre**

Français. Dispensés par un professionnel de l'apprentissage du français, ces ateliers sont destinés à un public adulte, tous niveaux (difficultés orales ou écrites, français langue étrangère ou langue maternelle…). L'objectif est de travailler les thématiques professionnelles : CV, lettre de motivation, comprendre une offre d'emploi, y répondre, remplir un formulaire de candidature…

➜ **Tous les mardis après-midi de 14h à 17h, hors vacances scolaires**

Anglais. Cours intensifs de communication en anglais pour les personnes ayant déjà les bases. Favoriser l'expression orale et la prise de parole, acquisition d'expressions professionnelles.

➜ **Du 23 au 27 novembre**

En raison du confinement, il convient de vérifier auprès des services la tenue des événements.

L'ESPACE DES PARENTS

1 avenue d'Estournelles de Constant // **Tél. : 01 41 38 94 70**

L'Espace est fermé en novembre en raison du confinement. L'accueil téléphonique est cependant assuré.

ASSOCIATION CECILE SALA

Tél. : 01 41 18 02 66

Café DMLA

➜ **Les cafés DMLA de novembre et décembre à la résidence Caron sont annulés.**

CENTRE MEDICAL MUNICIPAL

12 rue Carnot // **Tél. : 01 86 26 92 40**

Les psys du cœur.

Permanence psychologique assurée par des thérapeutes bénévoles. Anonyme et sans rendez-vous. Libre participation aux frais. Informations au 06 69 68 16 60.

➜ **Tous les samedis de 8h30 à 12h (sous réserve)**

HANDICAP ET Vivre mieux à Suresnes

Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap, enfants comme adultes, est le quotidien de nombreux acteurs publics et privés à Suresnes. Services municipaux, structures spécialisées, associations et bénévoles œuvrent au sein d'un réseau particulièrement actif. Texte : **Marina Bellot, Stephane Legras, Thierry Wagner**

Bande podotactile à destination des personnes non et mal voyantes.

© Adobe Stock

NOUVEAUTES

Un forum de l'emploi specifique

En 2021 un forum de l'emploi orienté sur l'insertion et le handicap sera mis en place par le Centre communal d'action sociale et le service Vie économique et emploi de la Ville. A l'origine de cette innovation, la prise de conscience que nombre de personnes ont besoin d'être accompagnées pour retourner vers l'emploi et parmi elles, les Suresnois en situation de handicap. Leur proposer un forum spécifique, où se retrouvent les ESAT, les aides à domicile, les associations spécialisées en insertion, les institutionnels et les entreprises locales déjà sensibilisées à la question du handicap répond aussi à une demande des différentes structures spécialisées.

Une assemblee pleniere « gerontologie et handicap »

Réunir les partenaires de la Ville de ces deux secteurs, on pouvait y penser, il restait à le faire ! Le CCAS organise chaque année une « assemblée plénière », réunissant près de 70 partenaires, professionnels sur le champ gérontologique. Informations, dispositifs et retours d'expérience… Cet événement très attendu va s'ouvrir, pour sa prochaine tenue (initialement prévue en novembre 2020), aux professionnels du handicap qui partagent souvent des problématiques communes à celles des seniors.

INCLUSION

Chaque mois de novembre, les Suresnois sont invités à accorder handicap avec partage et ouverture d'esprit dans le cadre du programme de sensibilisation et d'animations du mois du handicap. Mais c'est toute l'année que Ville, associations, acteurs privés et publics agissent ensemble pour faciliter l'intégration des personnes handicapées. Crise du Covid oblige, réunir participants et publics autour d'événements s'avère compliqué cette année, mais cela n'entame pas la mobilisation de Florence de Septenville, adjointe au maire déléguée aux Seniors, au Handicap et à l'Accompagnement social. *« Nous avions de toute façon l'intention de poursuivre nos actions de sensibilisation tout au long de l'année »*, confie-t-elle. L'objectif demeure : changer le regard sur le handicap, sous toutes ses formes, pour favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap dans la ville (lire ci-contre).

Remobiliser les outils existants

Pour l'adjointe au maire, le mandat municipal qui commence est l'occasion de remobiliser les « outils » déjà existants, parmi lesquels la commission communale d'accessibilité à laquelle participent des représentants du conseil municipal, de personnes en situation de handicap, d'associations d'usagers, de personnes âgées et d'acteurs économiques. Une source de propositions et de remontées d'informations très précieuse, au plus près du terrain local, pour l'équipe municipale. Le rapport de cette commission consultative fera l'objet d'une communication lors du conseil municipal du 9 décembre. Il sera également consultable sur le site internet suresnes.fr.

2990 bénéficiaires de la MDPH à Suresnes

L'association Cap Handicap (voir page 21) et l'Unapei (page 23) font partie de ces acteurs de terrain à Suresnes, tous comme les accompagnants d'élèves en situation de handicap et les AESH (page 21). A Suresnes, l'intégration des enfants à besoins particuliers dans la vie scolaire (école et centre de loisirs) est préparée en amont, dès la crèche ou l'inscription en maternelle (page 20). Le cadre législatif évolue, de nouvelles associations et partenaires de la Ville se font jour, et la charte Ville-Handicap va être relancée, avec une nouvelle rédaction et de nouveaux signataires en 2021 à l'occasion de son 20e anniversaire.
« C'est une dynamique dont il est important de coordonner les acteurs, sur un terrain qui évolue sans cesse et qui concerne de nombreux Suresnois », insiste Florence de Septenville. La Maison départementale des personnes handicapées de Nanterre (MDPH) qui délivre les reconnaissances administratives de handicap a recensé 2990 bénéficiaires de prestations ou orientations à Suresnes en 2019.

3 QUESTIONS

FLORENCE DE SEPTENVILLE,
Adjointe au maire déléguée au Handicap

Suresnes mag : Quelles sont les perspectives de ce nouveau mandat municipal en matière de handicap ?

Florence de Septenville : « Suresnes Inclusive » est une démarche enclenchée depuis quelques années et nous allons continuer. Longtemps cantonné à une problématique médicale et d'accessibilité des lieux publics et de la voirie en fauteuil roulant, le handicap se définit à présent dans sa dimension d'accompagnement social et d'adaptation de la société à ces concitoyens confrontés à une déficience, une incapacité, permanente ou non, qui peut être d'ordre physique mais aussi, et le plus souvent, psychique… et invisible ! Notre travail d'élus se doit donc d'insérer ces problématiques dans tous les domaines de l'action municipale : sport et handicap, vie associative et handicap, marchés publics et handicap… Les services municipaux doivent avoir cette préoccupation dans leur quotidien, quel que soit leur secteur d'activité. Les services prennent de plus en plus en compte l'usage et pas seulement l'obligation légale. Au sein de l'équipe municipale, deux conseillères municipales me sont à présent associées dans cette tâche : Yasmina Guerrab et Véronique Rondot.

S.M. : Comment les habitants peuvent-ils agir avec la Ville ?

F. de S. : La proximité est un facteur important pour le contact avec les personnes autant que pour la coordination du réseau des acteurs de terrain. La Ville peut faciliter l'installation et le travail de ces derniers. C'est déjà une tradition à Suresnes. Mais une ville inclusive, c'est une ville où chaque citoyen pense aussi aux autres, aux conséquences de son propre comportement sur le quotidien d'autres personnes, celles en situation de handicap, bien sûr, mais aussi les personnes âgées, les femmes, les enfants… Cela implique un travail d'éducation et d"information permanent. C'est la perspective générale qui doit nous guider dans nos actions d'aujourd'hui et aussi pour imaginer la ville de demain.

S.M. : Faire évoluer le regard et les mentalités reste une priorité ?

F. de S. : Ce n'est pas tant la personne qui est « handicapée » que la société elle-même qui se trouve trop souvent inadaptée à l'inclusion de la différence. Voilà pourquoi il est plus juste de parler de « personnes en situation de handicap ». Les services municipaux et le Centre communal d'action sociale s'emploient à favoriser leur inclusion au cœur d'un réseau particulièrement actif à Suresnes.

Dans les services municipaux aussi

La question du handicap a toujours été l'un des axes forts de la politique de ressources humaines de la Ville en tant qu'employeur. Suresnes compte aujourd'hui 8,87% d'agents en situation de handicap, bien au-delà du seuil légal des 6%. La Ville va plus loin en s'engageant dans le dispositif « Objectif Emploi », projet qui accompagne les étudiants en situation de handicap vers l'emploi. Ce projet a été lancé en 2014 par Béatrice de Lavalette, adjointe au maire déléguée aux Ressources humaines. C'est un système de mentorat qui se déroule sur la période d'une année universitaire entre un salarié référent et un étudiant en situation de handicap.

Ecoles et centres de loisirs

Accompagner les enfants

La loi exige que les enfants porteurs de handicap puissent étudier grâce à un accompagnement spécifique. A travers plusieurs dispositifs, la ville de Suresnes peut anticiper et élaborer une prise en charge au plus proche des besoins de l'enfant.

Anticiper, accompagner, préparer, former sont les maîtres-mots de l'action de la Ville en matière de handicap, dans le cadre scolaire et périscolaire. Les intervenants auprès des enfants porteurs de handicap et plus largement des enfants à besoins particuliers, suivent des cycles de formation. Les animateurs ou les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem) suivent des modules thématiques, par exemple sur l'autisme ou la trisomie (plus de 100 agents municipaux ont ainsi pu bénéficier de ces formations depuis 2017). Les animateurs bénéficient aussi d'actions animées par des professionnels de milieux spécialisés comme les Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad), les Instituts médico-éducatifs (IME) et des professionnels de santé (médecins, psychologues…). Des immersions en IME seront aussi proposées en 2021. Valérie Picoli, référente en charge de l'aide à la scolarité des élèves handicapés au service Education de la Ville, intervient par ailleurs dans les classes, sur sollicitation des enseignants. Une convention a d'ailleurs été signée entre la Ville et l'Education nationale. Les personnels de l'animation périscolaire bénéficient aussi d'actions animées par des professionnels de milieux spécialisés

Pour la Ville, l'inclusion des enfants handicapés dans les centres de loisirs est une priorité. Une réflexion collective des équipes permet que les espaces soient aménagés afin d'être davantage adaptés et sécurisés. L'accueil se doit en effet d'être le plus performant pour que les enfants se sentent bien, et faciliter les apprentissages. La Ville pourra par exemple intervenir sur les bâtiments en aménageant les locaux.

Passerelle entre les crèches et les centres de loisirs

Si la loi sur l'école inclusive de juillet 2019 et donc la politique de l'Education nationale doivent permettre à ces enfants de fréquenter des écoles et accueils classiques, lorsque cela est possible en fonction de leur handicap, Suresnes a décidé d'aller plus loin. L'idée est de faire des parents des partenaires pour que leur arrivée soit préparée et la meilleure possible. La Ville a donc mis en place le dispositif Handi'passerelle. Il concerne tous les enfants en situation de handicap ou qui témoignent d'un besoin particulier, qui s'apprêtent à entrer en centre de loisirs ou à participer aux activités périscolaires. Il est déclenché dès l'inscription en maternelle. *« Dans les mois qui précèdent la rentrée, nous effectuons un diagnostic des besoins de chaque enfant pour les accueillir au mieux »*, explique Sandrine Rougié, référente handicap pour les temps périscolaires et extrascolaires. Le diagnostic est établi grâce à plusieurs rencontres entre la Ville et les équipes des crèches. Parents, professionnels, médecins et psychologues, travaillent ensemble pour qu'à la rentrée l'accueil corresponde le mieux aux besoins de l'enfant.

Remis aux parents, le *« livret du parcours de l'enfant à besoins spécifiques de la petite enfance aux activités périscolaires et scolaires »* est un outil de suivi et d'accompagnement qui garantit le bien-être de l'enfant dans un environnement adapté tout au long de son parcours de vie à Suresnes. Les personnels du périscolaire peuvent le mettre en place à tout moment. Il s'agit d'une démarche volontaire basée sur la confiance, en coopération avec les parents. Il ne contient aucune information confidentielle mais des éléments pertinents. Par exemple si l'enfant a peur du noir, on évitera de l'emmener au cinéma. Mais il ne sera pas question d'expliquer, là, pourquoi il craint le noir. Ces livrets sont aussi proposés pour les enfants gardés par des assistantes maternelles.

© Ville de Suresnes

LES ESPACES BULLE

Certains enfants souffrant d'autisme ou de trisomie sont désarmés face à certaines stimulations, sonores ou lumineuses. La Ville a donc créé aux centres de loisirs Henri Dunant et des Landes, des espaces de calme, protégés, isolés, comme des cocons. Avec des toiles de tente et des couvertures, l'espace est délimité par un décor. Dans une mallette, chaque enfant peut ranger ses jeux, jouets et cahiers.

Dahlia Hatik, maman de Liam « *Une chance d'habiter Suresnes* »

Dahlia Hatik, maman de Liam, 7 ans, qui souffre d'autisme, est référente de l'association Cap handi cap à Suresnes. L'association soutient les familles pour scolariser les enfants autistes, dyslexiques, dyspraxiques ou souffrant de dysorthographie ou de dyscalculie, intervient auprès des parents, des professionnels, des structures et aide à constituer les dossiers auprès de la MDPH.

« Liam est en partie scolarisé dans la classe Ulis de Jules Ferry et en partie au SESSAD Les premières classes à Suresnes (*). Il y est encadré par différents professionnels : deux éducateurs, une psychologue comportementaliste... Le suivi est efficace. Liam ne peut pas rester seul en classe. S'il a envie de se lever il se lève, ou n'écoutera pas. Et c'est encore plus important en centre de loisirs puisqu'il pourrait s'enfuir et se mettre en danger. Il est donc accompagné par un animateur. De plus s'il tombe, il ne ressent pas la douleur autant qu'un autre enfant, il peut ne pas se rendre compte qu'il est blessé. Je suis convaincue que l'action de la Ville est intéressante, utile et même nécessaire. Toutes les familles que je côtoie me le confirment : il faut que les villes et l'Etat s'impliquent, les associations ne suffisent pas. J'ai la chance d'habiter dans une Ville qui fait le nécessaire en parallèle de l'Etat. Je pense au dispositif Handi'passerelle. Nous avions même projeté de mettre en place une sensibilisation sur l'autisme au sein du Relais des assistantes maternelles et des assistantes parentales mais la Covid-19 nous en a pour l'instant empêchés. » (lire aussi page 25) (*) Service d'éducation spéciale et de soins à domicile

© Isshogai

AESH, c'est quoi ?

Intervenants incontournables, les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) sont recrutés par l'Education nationale. On les rencontre dans certaines classes classiques, quand l'enfant peut en intégrer une ou à l'école Jules Ferry, dans la classe Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) dans le 1er degré à Suresnes. Les AESH ont pour mission de favoriser l'autonomie et offrir ainsi à chaque élève, de la maternelle au lycée, une scolarité adaptée. Leur action est déclenchée après acceptation du dossier par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) qui attribue un certain nombre d'heures à chaque enfant.

63

Le nombre d'enfants en situation de handicap accueillis sur les temps périscolaires

© Adobe Stock

Rendre la ville accessible

Depuis 2008, toutes les communes de plus de 5000 habitants ont eu pour obligation de créer une commission communale pour l'accessibilité (CCA) dressant un bilan annuel de l'avancée des travaux programmés en matière d'accessibilité et de toutes les actions en faveur des personnes en situation de handicap. La situation en matière de logement adapté et de transports publics est également détaillée. Courant 2020, 65 % des établissements communaux suresnois recevant du public étaient considérés comme accessibles à une personne à mobilité réduite (54 sur 83). Un agenda d'accessibilité programmé (ADAP) a été établi, planifiant des travaux pour un montant estimé à 4 millions d'euros sur 9 ans (2015-2024). La rampe d'accès sur le parvis du stade Jean Moulin réalisée en 2020, tout comme les travaux d'aménagement de sanitaires à la galerie Artcad, la création d'un ascenseur dans la crèche Darracq et d'un appareil élévateur à la salle des fêtes répondant à la norme sur le handicap y étaient inscrits. Le calendrier prévu est tenu et le programme va se poursuivre avec des aménagements d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans les écoles Pontillon, Mouloudji, Vaillant et Dunant, aux centres sportifs des Raguidelles et du Belvédère, au centre de loisirs des Landes et à la médiathèque. Côté voirie, la ville établit actuellement un calendrier d'accessibilité (1) de ses 56 kilomètres de voies communales afin de les rendre accessibles à tous les publics (aménagement des trottoirs, places de stationnement, modules sonores sur carrefours…). (1) Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE)

Sport

Ils sont bienvenus au club

Quand on parle sport et handicap, on pense le plus souvent à des sections spécifiquement handisport. Certains clubs ou associations suresnoises, grâce à l'investissement personnel de moniteurs et de bénévoles, ont choisi l'inclusion d'enfants et d'adultes en situation de handicap au sein de leurs pratiquants.

A Suresnes, l'association ADEA, comme Aide au développement des enfants et des adultes, propose des activités sportives et de bien-être adaptées aux seniors et aux personnes en situation de handicap : du tai chi chuan, de la natation, du yoga, pour les adultes et les enfants dès 5 ans. Si les clubs sportifs suresnois ne comptent pas de sections handisport à proprement parler, quelques-uns intègrent parmi leurs adhérents des personnes en situation de handicap. C'est le cas de Francis Plana, président du Karaté Bu Jutsu Suresnois, qui durant 10 ans a accueilli un groupe d'adultes porteurs de handicap mental. Au fil du temps, ils ont été remplacés par un nouveau groupe d'enfants qui se retrouvent régulièrement au dojo du centre sportif des Raguidelles. L'Amicale cycliste du Mont Valérien compte dans ses rangs un cyclo touriste non voyant qui parcourt près de 4000 km par an en tandem (lire ci-contre). Suresnes Escalade accueille, dans un groupe d'adolescents du mercredi après-midi, deux enfants autistes et leurs éducateurs de l'association Agir et vivre l'autisme, et une jeune adulte le vendredi, aidée par des grimpeurs du club. Le centre équestre de Suresnes reçoit quant à lui chaque semaine un groupe d'adultes et un autre d'enfants de structures spécialisées de Saint-Cloud et Paris, notamment pour des séances d'équithérapie. Qu'en est-il de l'athlétisme, qui fut l'un des premiers sports à être intégrés au programme des Jeux Paralympiques à Rome en 1960 ? Les White Harriers du stade Maurice Hubert envisagent de s'affilier à la fédération française handisport et d'ouvrir une section à Suresnes.

Escalade

Bakary et Antoine font le mur

Chaque mercredi après-midi, Franck Muquet, l'un des 4 moniteurs diplômés d'Etat de Suresnes escalade, reçoit dans son cours pour adolescents, Antoine, 12 ans, et Bakary, 14 ans, accompagnés de leurs éducateurs de l'IME Agir et vivre l'autisme. *« Ils ont énormément progressé en deux ans »*, constate le moniteur qui a aussi formé les deux éducateurs à les assurer avec la corde. *« Ce sont des enfants qui ont besoin de dépenser de l'énergie et l'escalade fait travailler beaucoup de choses, la concentration, l'observation, la motricité »* explique Charlotte Diagne, la mère de Bakary. *« Antoine avait déjà commencé quand l'IME nous a proposé cette activité aussi pour Bakary. Ils se sont occupé des démarches auprès de Suresnes Escalade. Il adore venir »*, complète-t-elle.
Anne Ganter, la mère d'Antoine, confirme également les bienfaits de cette pratique sportive.
« Outre la concentration, la nécessité d'observer la position des prises, des pieds, des mains, et celle de maîtriser le vertige – ils sont quand même à 9 mètres là-haut – il faut imaginer qu'il ne perçoit pas du tout les choses comme nous. Le bruit du gymnase avec l'entraînement de basket, la lumière des spots peuvent aussi le perturber. Compte tenu de son handicap, ce sont des choses qui sont intéressantes à travailler. Je pense qu'il n'est pas très rassuré mais qu'il prend sur lui, notamment grâce à la présence rassurante de Clara et Nicolas de l'IME. Et il aime grimper ».
suresnes-escalade.fr

Cyclotourisme

Bruno Koubi, non voyant, 4 000 km en tandem par an

© acmv

Pour Patrick Brisson, président de l'amicale cycliste du Mont Valérien, si l'on vient à l'ACMV c'est vraiment pour rouler. Les 50 licenciés du club roulent donc, par tous temps, toute l'année, et conjuguent un sens de l'accueil pour qui veut partager le goût de l'effort dans la convivialité, par groupes de niveau.

A 42 ans, Bruno Koubi, non voyant, est de ceux-là. *« J'ai découvert le tandem en 2018 avec une connaissance professionnelle qui m'a embarqué dans une semaine de cyclotourisme à raison de 120 km par jour. Je n'avais pas de pratique sportive. J'ai un peu souffert mais j'y ai pris goût. Au retour de cette expérience, j'ai contacté plusieurs clubs avant de tomber sur l'ACMV »*, se souvient-il. Le club suresnois possède deux tandems inemployés et ne tarde pas à trouver cinq volontaires pour se former au pilotage de cet engin un peu particulier. Bruno Koubi entame sa troisième saison, et accomplit à présent les 120 km en une demi-journée. *« Cela représente une grande implication pour les pilotes et les membres du club. C'est un exemple parfait d'inclusion globale dans un club sportif, un cadre classique qui s'est adapté pour l'accueil d'une personne en situation de handicap et une pratique commune. Je crois qu'il n'y a pas d'autre club cyclo dans le 92 qui a ce genre de démarche.»*

acmvsuresnes.ffct.org

Association

A la rencontre de l'Unapei 92

Depuis 60 ans, l'Unapei agit pour construire une société plus solidaire dans laquelle les personnes touchées par le handicap puissent vivre avec et parmi les autres. L'Unapei 92 est présente à Suresnes avec plusieurs établissements.

© Sebra

Accessibilité, citoyenneté, éducation, emploi, logement, santé… Depuis sa création en 1960, l'Union nationale des associations de parents de personnes handicapées mentales et de leurs amis (Unapei) agit dans tous les domaines de la vie pour permettre aux personnes porteuses d'un handicap de s'intégrer au mieux dans la société. Dans les Hauts-de-Seine, plusieurs centaines de professionnels sont mobilisées au quotidien auprès des jeunes et de leurs familles (voir notre encadré), avec pour maîtres-mots adaptation, inclusion et autonomisation.

L'association agit sur plusieurs fronts : adaptation des réponses apportées aux personnes avec déficiences intellectuelles et troubles psychiques, développement de l'autonomie des personnes en situation de handicap mental, accompagnement des personnes avec autisme, adaptation des pratiques et de l'environnement pour les personnes en situation de polyhandicap, prise en compte de l'accompagnement du vieillissement… Avec toujours le même objectif : rendre la société plus inclusive.

L'Unapei 92 en chiffres

- 1 100 professionnels mobilisés au quotidien
- 54 établissements et services
- 6 établissements et services à Suresnes

Lire page suivante

A Suresnes, l'Unapei 92 auprès des jeunes, de l'enfance à l'âge adulte

La ville de Suresnes compte deux SESSAD de l'Unapei (Services d'éducation et de soins spécialisés à domicile) dont la mission est d'accompagner dans leur environnement naturel des enfants, des adolescents et des jeunes adultes porteurs d'un handicap, qu'il s'agisse d'une déficience mentale, d'autisme ou encore de troubles spécifiques des apprentissages. Le SESSAD « Trajectoire jeunesse » accompagne ainsi des enfants entre 8 et 16 ans, avec un objectif : intervenir au plus près de l'enfant et de sa famille. La conviction de l'Unapei est que l'école est le plus sûr moyen de gagner en autonomie, de s'émanciper et de devenir pleinement citoyen : les enfants en situation de handicap doivent bénéficier d'un enseignement adapté à leurs capacités et besoins. Une équipe pluridisciplinaire (éducative, paramédicale et médicale) est ainsi mobilisée pour aider l'enfant à mettre du sens dans ses apprentissages, à découvrir et développer ses compétences et, plus largement, à s'épanouir dans sa scolarité et ses relations avec les autres.

« *Les professionnels (éducateurs spécialisés, orthophoniste, psychomotricien, psychologue…) interviennent dans les écoles avec lesquelles nous avons une convention de coopération,* explique Karine Seurot, directrice adjointe des SESSAD suresnois. *Une salle est mise à disposition pour leur séance avec l'enfant.* » L'accompagnement peut également se faire pendant une activité sportive, dans un centre de loisirs ou un club de football par exemple. Au total, 45 jeunes domiciliés ou scolarisés au centre/centre nord du département sont accompagnés individuellement.

Des ateliers sont également proposés aux enfants et adolescents : ils peuvent ainsi travailler ensemble leurs compétences de communication et mettre au point des stratégies d'inclusion qu'ils pourront réutiliser à l'école. Enfin, des groupes de paroles et d'entraide sont organisés pour les parents, afin qu'ils puissent cheminer ensemble sur la question du handicap et de l'inclusion de l'enfant en milieu ordinaire.

Accompagner les jeunes adultes

Le SESSAD « Trajectoires » intervient auprès de trente jeunes de 18 à 25 ans dans tout le département des Hauts-de-Seine. « Il s'agit d'aider les jeunes à s'autonomiser, à construire un premier projet de jeune adulte, et bien sûr à s'intégrer professionnellement », précise Karine Seurot. Un dispositif précieux à l'heure où, malgré une obligation d'emploi fixée à 6%, du personnel le taux de chômage des personnes en situation de handicap est de 18%, soit plus de deux fois supérieur à la moyenne nationale. Ainsi les jeunes sont accompagnés par le SESSAD dès leur entrée en lycée professionnel. « *Les éducateurs interviennent sur les lieux de formation ou de stage,* indique Karine Seurot. *Parfois, on se rend compte que le secteur professionnel n'est pas compatible avec le handicap ou ne correspond pas à leurs compétences ou à leurs réels choix.* »

L'équipe du SESSAD travaille alors à clarifier leurs besoins et envies, afin de les réorienter vers un projet plus adapté et trouver le bon dispositif d'accompagnement au travail. L'objectif est de passer le relai aux services adultes : missions locales, entreprises, ESAT (Etablissements et services d'aide par le travail). De nombreux jeunes peuvent ainsi chaque année se lancer puis évoluer dans la vie professionnelle de leur choix. La preuve qu'avec un processus d'accompagnement adapté, aucun obstacle n'est infranchissable.

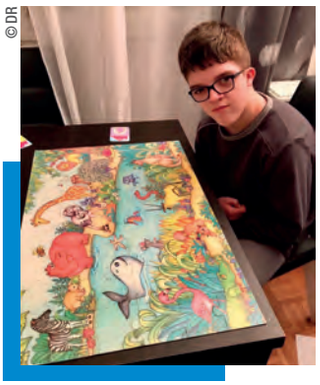
© DR

Irina, mère d'Alex, 15 ans, qui souffre du syndrome Saethre-Chotzen

« Mon fils est accompagné par le SESSAD depuis 2011. Toutes les semaines, il voit une éducatrice, une psychologue et une psychomotricienne. Il participe également à des ateliers avec d'autres enfants. Alex était timide, les professionnels du SESSAD l'ont aidé à s'exprimer, à grandir, à devenir autonome. L'an dernier, par exemple, ils l'ont accompagné pendant plusieurs mois dans ses trajets de la maison à l'école et au SESSAD. Aujourd'hui, mon fils se déplace seul. Pendant le confinement, ils sont allés plusieurs fois se promener avec lui pour s'assurer qu'il allait bien, discuter de ses angoisses... Alex attend toujours avec impatience ses rendez-vous au SESSAD, il se sent rassuré, en confiance. Cette aide m'a soulagée à un point que vous ne pouvez pas imaginer. Je fais tout ce que je peux pour aider mon fils, mais je ne suis pas une professionnelle. Au SESSAD, ils ont des méthodes et une manière de travailler avec lui extraordinaires. Les résultats sont très encourageants. »

Alexandre, 21 ans,

accompagné par le SESSAD pro

« L'an dernier, j'ai passé deux diplômes, paysage et horticulture. Les éducateurs du SESSAD venaient au lycée pour voir si tout se passait bien, faire un point. Maintenant, je suis suivi pour trouver un travail, avoir de l'argent et habiter tout seul. Je cherche un travail de paysagiste dans les jardins, en lien avec la nature.
Je devais être pris dans un ESAT mais mon embauche a été reportée en 2021 à cause du Covid. En ce moment, je participe à des ateliers sur la gestion de l'argent, le couple, la vie de famille, la vie d'adulte…C'est une bonne équipe et une bonne ambiance. »

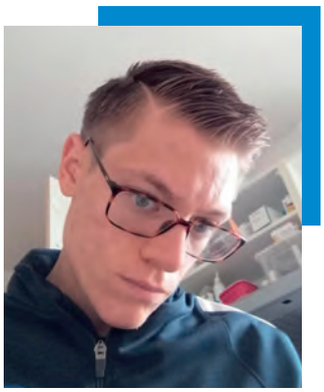

ADRESSES

- Centre communal d'action sociale (CCAS) : 7/9 rue du Mont-Valérien, tél. : 01 41 18 15 71
- Maison départementale des personnes handicapées, 2 rue Rigault à Nanterre, tél. : 01 41 91 92 50, internet : mdphenligne.cnsa.fr/mdph/92
- Association Cap handi cap : Immeuble le Wilson, 44 avenue Georges Pompidou à Levallois-Perret, tél. : 07 82 25 59 71, internet : caphandicap.fr
- Unapei 92 : unapei92.fr
- Agir et vivre l'autisme : agir-vivre-autisme.org

La pratique du sport amateur étant fortement restreinte, **rendez-vous après le confinement.**

Par'tee golf club

Toujours le swing

A l'heure où la pratique sportive est mise à mal, il existe quelques niches où faire du sport reste possible et surtout reste un plaisir. Ici avec le Par'tee golf club.

© Par'tee golf club

Créé en 2012, le Par'tee golf club a pris en quelques années un tel essor qu'il fait partie de ce que l'on appelle les « gros » clubs de golf. Quand beaucoup de clubs comptent 50 à 80 golfeurs, le club local recense à la mi-octobre environ 185 adhérents. Un club important donc, mais avec une âme, comme le défend sa présidente, Flore Martini : *« Nous n'irons pas au-delà des 200 adhérents. Nous sommes tous d'accord sur ça, les membres doivent se connaître, moi-même je veux rencontrer tout le monde avoir une occasion de discuter avec chacun. »* Il reste cependant quelques places, en particulier pour les débutants et les familles. Il est possible de pratiquer le golf dès 5 ans, dès lors que l'enfant distingue sa droite et sa gauche et fait preuve d'une bonne coordination. Le club a en effet une politique très dynamique pour attirer les familles, en proposant des tarifs dégressifs. *« C'est une activité très agréable à partager en famille que l'on peut pratiquer quelle que soit la météo pourvu qu'on soit bien habillé »,* explique Flore Martini. *« Le golf peut contribuer à canaliser l'énergie des enfants et les aider à améliore leur attention et leur concentration »*, estime la professionnelle, elle est médecin scolaire.

Motiver pour la compétition

Si le club compte aujourd'hui une majorité de Suresnois, le refus d'appartenir à une chapelle fait partie de son ADN, car c'est la raison de sa création : *« nous avons des membres de Rueil et Nanterre mais aussi de Neuilly, Paris et d'autres villes du département »*. Côté sportif, les joueurs sont de plus en plus motivés pour la compétition. *« Nous avons des équipes complètes et en bonne progression, se réjouit la présidente. On leur organise des entraînements et des activités pour les préparer et les stimuler, en espérant que l'on pourra continuer. »*

Car si le golf, activité de plein air par excellence est peu touché par les mesures liées à la crise sanitaire, quelques sessions de fin de journées ont été annulées. *« Même si nous avons moins de contraintes que les activités d'intérieur, nous appliquons un protocole très strict depuis la reprise le 17 mai, mêmes les enfants sont masqués et cela se passe très bien. Tout le monde joue le jeu. »*

Toutes les infos sur parteegolfclub.org

Tir à l'arc

Les archers sur la corde

© Adobe Stock

La saison débute à peine pour les Archers suresnois, les inscriptions se sont achevées il y a quelques jours à peine. Comme pour l'ensemble des clubs et associations sportives, le club de tir à l'arc de Suresnes avance à l'aveugle en ces temps de crise sanitaire. Pour autant, le club s'efforce de s'adapter pour permettre à ses adhérents de continuer leur pratique. Pour répondre aux mesures sanitaires, le club a réduit le nombre de places ouvertes aux nouveaux inscrits jeunes et adultes. Places qui ont vite été pourvues. Jusqu'à présent les cours pour les enfants n'ont pas été restreints, comme c'est le cas pour les cours adultes. *« Nous essaierons de proposer des cours le week-end en journée pour remplacer les cours annulés en soirée, si c'est possible »*, espère la présidente Valérie Fabre. Si la ciblerie est située en intérieur au gymnase Aubry, les archers confirmés ont la possibilité de tirer à l'extérieur. Cheminements, espaces délimités par des barrières et des plots, gel hydroalcoolique et masques, toutes les précautions sont mises en place pour que la pratique quand elle est possible le soit en toute sécurité. Et le sport dans tout ça ? La saison 2019-2020 a été suspendue par la Fédération et équivaut à une année blanche. Pour les Archers suresnois comme pour tous les clubs, les compteurs sont remis à zéro. *« L'objectif est de se maintenir à notre meilleur niveau,* déclare Valérie Fabre. *Monter dans le classement départemental pour les filles et décrocher une bonne place en championnat de France pour les garçons. »* Les premiers résultats tomberont en novembre, avec les premières compétitions. Toutes les infos sur lesarcherssuresnois.f

© DR

Valerie Fabre, championne hors normes

La compagnie créée en 1972 est désormais présidée par une de ses archères historiques, au parcours prestigieux. Valérie Fabre a l'un des plus beaux palmarès français en tir à l'arc : dans les années 90 et 2000, elle a décroché des records du monde en individuel et en équipe, plus de 50 sélections en équipe de France, de multiples médailles en championnats du monde, d'Europe et de France. Une vraie championne ! La compétition, c'est terminé pour elle mais Valérie Fabre reste fidèle à son club, qu'elle préside depuis 2018.

CINEMA

Suresnes, terre de tournages

Très prisée par les productions audiovisuelles, Suresnes accueille chaque année de nombreux tournages – jusqu'à 30 – et bénéficie d'une notoriété croissante dans le milieu. Retour sur les raisons de cet engouement. TEXTE : **MARINA BELLOT, CÉLINE GAZAGNE**

© Prélude - Pathé - Studiocanal - TF1 Fflims production - Balga Films Productions - Korokoro

© Mathilde Gardel

© Mathilde Gardel

1. *Le Prince oublié* (2019) de Michel Hazanavicius avec Omar Sy.

2. Sur le tournage de *La Fracture* de Catherine Corsini, en octobre, à Suresnes.

3. Sur le tournage de *Fais pas ci, fais pas ça,* en septembre à Suresnes. Retouche maquillage pour Isabelle Gélinas (au centre) sous le regard de Bruno Salomone (à gauche).

Peut-être avez-vous déjà reconnu au détour d'une scène de film un bâtiment, une rue ou une vue suresnois qui vous étaient familiers ? Vous n'avez pas rêvé : Suresnes est chaque année le décor de nombreux tournages en tous genres : spots publicitaires, clips musicaux, téléfilms, films, séries, films institutionnels ou projets d'étudiants…

« Suresnes est de plus en plus réputée dans le milieu de l'audiovisuel. Le bouche-à-oreille fonctionne très bien », note Louis-Michel Bonne, adjoint au maire, qui a notamment la responsabilité des autorisations de tournage.

Il détaille : *« de nombreux lieux sont de plus en plus identifiés : la terrasse du Fécheray est prisée pour la vue époustouflante sur La Défense et Paris. La Cité-jardins et ses briques rouges attirent aussi les productions. Le parc du Château est également un lieu de tournage privilégié et il y a souvent des prises de vue depuis les gares de tramway de Suresnes-Longchamp et Belvédère. »*

Récemment, ce sont les anciens locaux d'Airbus, sur les quais, qui ont vu les tournages se succéder : en septembre, l'épisode spécial Noël de la très populaire série *Fais pas fais pas ça,* et il y a quelques jours encore, le prochain film de la réalisatrice Catherine Corsini, *La Fracture,* avec Valeria Bruni-Tedeschi, Marina Foïs et Pio Marmaï. Les rues du quartier Liberté ont aussi attiré l'attention des équipes de *Rebecca,* série policière avec Anne Marvin et Benjamin Biolay prochainement diffusée par TF1 et qui était aussi filmée dans les anciens locaux de l'avionneur français. Enfin, c'est la terrasse du Fécheray que l'on reconnaîtra dans la deuxième saison de la série *Astrid et Raphaëlle,* avec Lola Dewaere et Sara Mortensen, sur France 2.

Deux établissements scolaires suresnois ont également servi de décor à des films que les spectateurs ont pu récemment découvrir en salles : *Fahim* (octobre 2019), de Pierre-François Martin-Laval, avec Gérard Depardieu, et *Le Prince oublié* (février 2020), de Michel Hazanavicius, avec Omar Sy, dont de nombreuses séquences ont été respectivement tournées au lycée Paul Langevin et au collège Henri Sellier.

Dans *Fahim* (2019), Gérard Depardieu joue aux échecs au sein du collège Henri Sellier.

© Wild Bunch

Depardieu dans un collège de Suresnes

« Je cherchais un lieu pour reconstituer des championnats d'Ile-de-France d'échecs et j'ai flashé sur le collège Henri Sellier avec son décor "dans son jus" *et son calme,* raconte le réalisateur de Fahim, Pierre-François Martin-Laval, qui a tourné près d'une semaine au sein de l'établissement. *On a été super bien accueillis. Tourner dans un collège avec Gérard Depardieu et Isabelle Nanty ce n'était pas forcément évident a priori, mais on a pu travailler en toute tranquillité. »*

« Le collège Henri Sellier et plus largement l'esthétique très particulière de la Cité-jardins ont séduit le réalisateur », explique de son côté la régisseuse du film *Le Prince oublié*, Corine Artru, qui se souvient d'un tournage particulièrement agréable : *« Du début à la fin, nous avons été très bien accompagnés par l'adjointe du collège, qui a trouvé le temps et l'énergie pour nous accueillir de la manière la plus confortable possible. »*

L'équipe du film ne s'est d'ailleurs pas contentée de tourner au collège, elle a aussi mis à contribution ses élèves… pour leur plus grande joie ! *« La direction du collège s'est mobilisée pour trouver le moyen de les faire revenir dans l'établissement pendant les vacances scolaires et qu'ils puissent participer au tournage en tant que figurants. Elle a fait en sorte que ce soit une belle aventure, et ils ont totalement joué le jeu avec nous »*, sourit Corine Artru.

L'équipe a également tourné pendant deux jours dans un bus de la RATP, ce qui a nécessité de bloquer des rues et d'organiser la déviation de la ligne de bus en question. *« Les équipes de la mairie ont fait le nécessaire pour que tout se passe au mieux… Même pour les demandes étranges comme « ces poteaux ne vont pas, il faudrait les faire enlever ! »*, se réjouit Corine Artru a posteriori.

Préserver les riverains

Outre pour ses points de vue et son architecture, si Suresnes est tant recherchée par les productions, c'est aussi parce que les démarches y sont rapides et que la logistique y est parfaitement rodée.

« Dès réception du dossier de demande de tournage, je lis le script et je prends connaissance de l'ensemble des documents pour donner une réponse rapide, détaille l'adjoint au maire Louis-Michel Bonne. *A part en cas de scène de violence jugées trop extrêmes et nuisibles à l'image de la ville, la réponse est positive. »*

Une fois le tournage autorisé par l'intermédiaire du service Vie associative, commence un travail transversal avec le service de la Voirie et la Police municipale.

Car qui dit tournage dit souvent camions de production et donc encombrement de la voie publique. Pour éviter tout désagrément, une demande d'autorisation de stationnement doit ainsi être faite au minimum 3 semaines avant le tournage.

« Nous recevons des demandes pour des tournages dans les rues de la ville, parfois un peu au dernier moment, indique François Defendini, agent technique de la voirie en charge des tournages. *Nous essayons de nous montrer réactifs, dans la mesure où cela ne perturbe pas la circulation outre-mesure ni les riverains. En général ça se passe bien, je n'ai aucun souvenir d'une mauvaise aventure sur un tournage. » « Nous sommes très vigilants quant à la tranquillité des riverains »*, ajoute Louis-Michel Bonne.

Une bonne entente que confirme Béatrice Claudepierre, interlocutrice des productions à la mairie : *« Globalement, nos interlocuteurs sont très souples. Par exemple, lors du tournage du* Prince oublié, *une voiture était garée à un emplacement où les équipes de production avaient une autorisation de stationnement. Ils auraient tout à fait pu demander de la faire enlever, mais ils ne l'ont pas fait. Ils sont respectueux des riverains et font le maximum pour ne pas gêner. »*

Et la régisseuse du *Prince oublié* de conclure : *« je n'ai que des très bons souvenirs de ce tournage ! »* **M. B.**

Jacqueline Holtz
Catherine Lafond dans
Les Demoiselles de Suresnes

© Crédit photo

Dans les annees 60, deje…

En avril 1968, Suresnes s'invite tous les soirs sur la première chaîne de l'ORTF. La série télévisée *Les Demoiselles de Suresnes* suit, pendant 26 épisodes de 13 minutes, les aventures professionnelles et amoureuses de Sylvette et Mireille, deux sœurs orphelines élevées par leur grand-mère.

Les apprentis brasseurs en formation à la brasserie des Singes à Lille

© Julien Largillière

Des brasseurs à la Cité-jardins

Il était une fois un cadre commercial dans le financement aux entreprises, un professeur de gestion, deux consultants dans l'industrie pétrolière, un ingénieur géologue spécialisé dans l'eau et un directeur informatique bien occupés qui partageaient un goût commun pour… la bière et la convivialité. Ils décidèrent de le cultiver autour d'une activité manuelle pour que « leur jus de cerveau deviennent du jus houblonné » et se lancèrent dans la création d'une micro-brasserie associative et l'élaboration de bières artisanales, à Suresnes.

« C'est la ville qu'on aime. Deux d'entre-nous vivent dans le quartier de la Cité-jardins, un troisième en centre-ville, et les autres dans les Hauts-de-Seine », explique Arnaud Blanc, le président de l'association Suresnes Beer Factory. *« Le quartier du théâtre Jean Vilar nous a paru être un environnement propice à l'exercice de l'activité brassicole, avec son architecture inspirante, un lieu d'activité animé et de passage. »* Les six amis entendent fabriquer des bières de qualité dans le local de 30 m² loué rue Kellogg, avec une recherche de recyclage optimum des matières utilisées.

Une bière associative réservée à ceux qui la font

« Nous allons faire une vingtaine de brassins de toutes sortes de bières dans l'année, une bière différente à chaque fois, 170 litres à peu près, qu'on embouteille, comme une série limitée », poursuit le brasseur amateur. La première commercialisation de 180 bouteilles de 75 cl a eu lieu lors de l'inauguration du local, le 12 septembre dernier.

« Tout est parti en 3 heures. Mais nous sommes une association à but non lucratif et n'aurons pas vocation à commercialiser nos bières via des boutiques. Toutes nos recettes sont destinées à être réinvesties dans l'association », précise le président des Brasseurs du théâtre. *« Ainsi, nous avons déjà pu acheter un matériel qui va nous permettre de multiplier par deux nos capacités de production et d'utiliser deux fois moins d'eau ».* De l'eau de Suresnes bien sûr ! L'association compte déjà 40 adhérents, parmi lesquels deux jeunes du quartier, arrivés dernièrement, et quelques voisins retraités, mais elle va devoir limiter les nouvelles adhésions à une quinzaine *« pour bien accueillir chacun ».*

« Dans un premier temps, nos bières sont vraiment destinées à ceux qui vont les fabriquer, c'est-à-dire les adhérents, et aussi nos sympathisants, des gens qui n'adhèrent pas mais qui achètent la bière plus cher, à un prix qui intègre d'une certaine manière, une sorte de cotisation. Nous aurons vocation à intervenir en revanche pendant des manifestations organisées par la Ville ou par des associations, à la rencontre des Suresnois. » A suivre, donc sur Facebook asbf92, en attendant la bière numéro 2, la numéro 3, la numéro 4… **T.W.**

Restaurant

Ça c'est Pompon !

© Pompon

Avec ce restaurant, ouvert fin juin 2020, Suresnes a décroché le pompon : c'est le type d'adresse qui manquait. Un bistro dans l'air du temps, jeune comme son équipe, tendance mais pas bêcheur, une carte courte qui fait la part belle aux produits frais et de saison, des prix serrés. En prime, *« l'envie d'être un bistro de quartier, où tout le monde se sent bienvenu »*, décrit avec enthousiasme la cofondatrice du lieu avec son frère Julien, Audrey Ribes. Lancé peu après l'autorisation de réouverture des restaurants fin juin, Pompon a très vite trouvé sa clientèle : *« on a fait de très beaux mois de juillet et septembre,* estime Audrey. *On a été très bien accueillis, les gens sont contents, on a nos habitués. C'est très agréable, on a l'impression d'avoir ouvert il y a deux ans ».* Mais voilà, 2020 pour la fratrie Ribes comme pour tous les entrepreneurs, c'est la douche froide par intermittence et Pompon ! a dû refermer de nouveau le 30 octobre avec le reconfinement. *« On va y arriver, lance la jeune entrepreneure, parce que c'est génial, parce qu'on aime ça, pour nos équipes qui sont très compréhensives, mais c'est très difficile. Le contexte est très frustrant et on ne sait jamais à quoi le lendemain ressemblera. »* Et il n'y a pas grand-chose qui semble pouvoir arrêter ces deux-là : avec deux restaurants à Clichy, Pompon est leur troisième adresse. Et ces *« machines à projets »* comme elle aime se décrire continuent de rêver et de se projeter… à Suresnes encore une fois, avec dans les cartons, l'envie d'ouvrir une épicerie direct producteurs. Jusqu'ici, ils ont concrétisé leurs rêves.

Pompon ! 34 rue de Verdun. Tél. : 01 47 72 79 21. cafepompon.fr
En novembre, vente à emporter chaque midi du lundi au vendredi de 12h à 14h30.

A TELLE ENSEIGNE

A la tête du restaurant Au Père Lapin depuis 2008, Johann Caillot vit son rêve d'enfant en dirigeant cette institution suresnoise vieille de 160 ans.

TEXTE : **PAULINE GARAUDE**

Le chef Guillaume Delage (à gauche) avec Johann Caillot.

JOHANN CAILLOT, né gastronome !

En novembre, vente à emporter midi et soir, du mercredi au dimanche midi.

J'avais à peine deux ans que je voulais faire un métier dans la cuisine » raconte Johann Caillot, se rappelant les mets délicieux de sa maman : la daube à l'orange, la blanquette, les tartes et les confitures. Autant de madeleines de Proust. *« Elle faisait une excellente cuisine traditionnelle et mon père était un passionné de vins. A la maison, il y a toujours eu le bon plaisir de la table »* poursuit ce gastronome qui a grandi dans la Sarthe et s'est naturellement dirigé vers le lycée hôtelier de Blois dont il est sorti bac en poche à 18 ans.

D'emblée, il convoite les grands restaurants de la capitale et débute à l'hôtel Hilton Suffren avant d'atterrir chef commis saucier au Jules Verne, perché dans la Tour Eiffel. Même si le service militaire le rattrape, il reste fidèle à sa passion, affecté aux fourneaux de l'Elysée et du ministère des Affaires étrangères. De fil en aiguille, il passe dans les brigades des grands chefs Alain Passard, Alain Dutournier et Alain Ducasse.

De la Réunion à Suresnes

Envie d'autre chose ? Qu'à cela ne tienne ! Il s'envole pour La Réunion où il régale à la meilleure table de l'île. Puis c'est un voyage de plusieurs mois en Asie (où il donnera des cours de cuisine française en Corée) qui va le marquer. *« J'ai été fasciné par la richesse de la cuisine asiatique, ses saveurs, ses épices, ses textures. C'est une expérience que le palais n'oublie pas »* avoue-t-il.

Gastronomie à emporter

Johann revient à Paris, aux Editeurs dans le quartier de Saint-Germain-des-Prés. « Un très beau moment » de sa vie, immortalisé en 2005 par la publication du livre « La cuisine des Editeurs ». Allant de l'avant, animé par l'aventure, Johann voulait avoir « son resto ». Après une première affaire, il reprend Au Père Lapin, confiant sa toque à d'excellents chefs dont le dernier : Guillaume Delage, passé chez les plus grands (Bras, Anton, Gagnaire). *« Aujourd'hui, c'est un tandem que nous formons, une complicité gastronomique qui tire le resto vers le haut. »*

Des producteurs d'Ile-de-France, une carte de saison disponible à la vente à emporter, ensemble ils travaillent le *« produit, rien que le produit »*. En ce moment du gibier avec une tourtière de col vert et foie gras, la pascaline de Saint-Jacques, beurre doux aux fruits de la passion, assiette « autour des légumes » de Thierry et Elise Riant... Une cuisine traditionnelle d'excellence *« où l'Asie n'est jamais très loin... »* souligne en souriant celui qui vient d'être intronisé chevalier de la Confrérie du vin de Suresnes.

Au Père Lapin.
10 rue du Calvaire ou 186 boulevard Washington.
Tél. : 01 45 06 72 89. auperelapin.com.
Le restaurant est fermé jusqu'au 1er décembre en raison du reconfinement, mais propose de la vente à emporter midi et soir, du mercredi au dimanche midi.

Ouverture des commerces le dimanche

En décembre, il sera possible de faire ses courses à Suresnes le dimanche. La Ville a décidé d'autoriser les commerces à ouvrir aux dates suivantes : les dimanches 6, 13, 20 et 27 décembre 2020.

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire.

Culture confinée, saison 2

Musée d'histoire urbaine et sociale

Son équipe a réussi à maintenir ses visites… en visio-conférence. Elle a filmé celles de l'école de plein air, de la Cité-jardins et de l'exposition temporaire. Il s'agit de petits films entrecoupés des photographies et des œuvres qui sont détaillées. Le jour J, une médiatrice du MUS commente en direct les vidéos et les images.

Programme pour le public individuel

- Mercredi 4 novembre à 15h, l'école de plein air
- Dimanche 15 novembre à 15h, l'exposition temporaire « C'est du propre ! L'hygiène et la ville »
- Samedi 21 novembre à 15h, la Cité-jardins de Suresnes
- Samedi 28 novembre à 15h, l'école de plein air
- Samedi 28 novembre à 15h, l'école de plein air (exceptionnel car d'habitude impossible de visiter le week-end sauf pour les journées du patrimoine)

Toutes les réservations se feront uniquement sur ExploreParis.com et sont payantes, au même prix que les visites normales pour l'instant. Tarif plein, 6 euros, réduit, 5 euros et gratuit sous conditions. Par ailleurs, la conférence du jeudi 19 novembre à 19h, « Des tinettes aux toilettes », devrait se faire en visio-conférence. Pour la Nuit des musées, une vidéo retraçant les temps forts des précédentes éditions sera mise en ligne sur le site du MUS. On y retrouve des vidéos sur l'exposition « C'est du propre ! » ainsi que les rubriques « Les œuvres du jour » et « Le MUS en un clic ». Pour les familles, un tutoriel afin de mettre en place un atelier de jeu de l'oie inspiré de l'exposition temporaire sera mis en ligne au cours du mois de novembre. On y retrouve également des visites contées, dont la dernière, *MUSie cracra découvre l'hygiène.* Tous ces dispositifs en visio-conférence devraient être aussi proposés aux scolaires.

Suresnes sur scène : appel à candidatures

Le Festival de théâtre amateur Suresnes sur scène revient en 2021 pour sa 24e édition. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour la prochaine édition qui aura lieu du mardi 6 avril au dimanche 11 avril 2021 à la salle des fêtes. Pour monter sur scène, il faut être une troupe amateur située en Ile-de-France. Si le spectacle a déjà été joué, n'hésitez pas à joindre à votre candidature un enregistrement de ce dernier.

Candidatures à envoyer par mail à Nathalie Conte, pôle Culture de la Ville : nconte@ville-suresnes.fr ou actionculturelle@ville-suresnes.fr avant le lundi 14 décembre 2020 minuit ou par courrier à l'adresse suivante Hôtel de Ville, Pôle Culture, 2 rue Carnot, 92150 Suresnes. Le bulletin est téléchargeable sur suresnes.fr. Renseignements au 01 41 18 18 36

La soirée d'inauguration de l'édition 2020 avec le match d'improvisation par Suresnes Impro & Friends (APEA).

© Mathilde Gardel

Suivez l'évolution de la situation à Suresnes et dans les équipements de la Ville sur suresnes.fr et suresnes-mag.fr

Ti coup d'œil sou Haïti, **reporté**

© Historic Haïti

Depuis 1998, Suresnes et la ville du Cap-Haïtien sont liées par un accord de coopération et travaillent ensemble dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'urbanisme et de la culture, Suresnes accompagnant le Cap-Haïtien sur la voie du renforcement de ses capacités de gouvernance locale.
Très rapidement, cet engagement s'est mué en une relation de confiance empreinte d'entraide, de réciprocité et d'enrichissement culturel avec le désir de mener des projets avec et pour les habitants. Chaque année, l'événement Ti Coup d'œil sou Haïti permet de découvrir et de connaître mieux cette ville du bout du monde.
Prévu du 24 au 29 novembre 2020 avec une semaine d'animations, de conférences, d'expositions et d'ateliers jeune public, l'événement a dû être annulé au vu de l'application des mesures de confinement prises par le gouvernement pour faire face à l'épidémie de Covid 19. La 16e édition de Ti coup d'œil sou Haïti est reportée à une date ultérieure non définie à ce jour.

Médiathèques : les Suresnois pas privés de lecture

Les deux sites de la médiathèque, rue Ledru-Rollin et rue de la Poterie, sont fermés au public, mais un service de prêt de documents sur commande (de type « drive ») est mis en place, comme durant le déconfinement du mois de mai. Consultez le site Internet des médiathèques : www.mediatheque-suresnes.fr

Conservatoire : des cours à distance

L'Ecole d'arts plastiques et le cinéma Le Capitole sont fermés, au moins jusqu'au 1er décembre.
C'est aussi le cas du conservatoire dont les professeurs proposent cependant des cours en visioconférence. Retrouvez les dernières informations sur le site Internet du conservatoire : conservatoire.ville-suresnes.fr

Le conservatoire superstar

Fin septembre, le conservatoire de Suresnes a gagné un prix aux Défis confinement de la Fédération française de l'enseignement artistique. Le projet « Concert fait maison » mettait en scène l'ensemble des professeurs du conservatoire et même l'équipe administrative et technique dans un concert virtuel à distance. Le résultat ? Un clip de 6 minutes drôle et bien fait, respirant la bonne humeur, qui a donc valu un prix de 500 euros à l'établissement suresnois. Le film est visible sur : youtube.com/watch?v=ek1qNCa62Mk&feature=emb_title

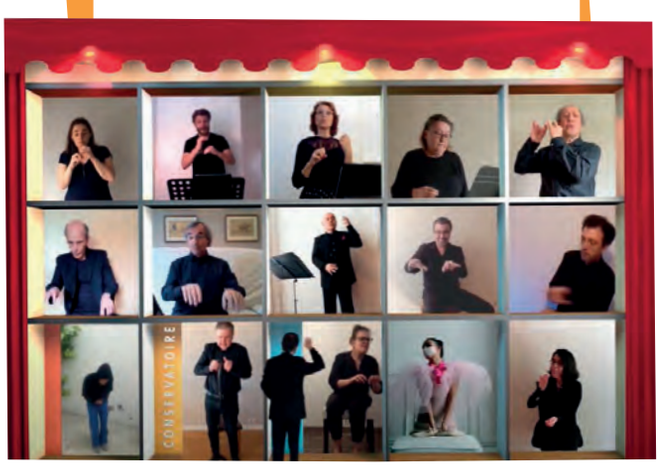

Salon du livre ado : rendez-vous en fevrier 2021

En raison de la crise sanitaire, la 5e édition du Salon prévue au mois de novembre, est reportée aux 6 et 7 février 2021, à la salle des fêtes. La marraine, cette année, sera Jo Witek, écrivaine française, née à Puteaux et qui connaît très bien Suresnes. Des rencontres scolaires sont prévues le vendredi 5 et l'on retrouvera les rendez-vous habituels de la manifestation : battle « The write », l'escape game, ou une murder party ainsi qu'un concours de nouvelles.

LA DEBACLE DE 1870 est passée par Suresnes

Il y a 150 ans, un conflit dévastateur entre la Prusse et la France se déclenchait. Suresnes fut touchée de plein fouet par cette guerre, matrice du conflit mondial de 1914. Après le recul des armées françaises, l'humiliation est complète lorsque les Prussiens assiègent Paris et rentrent dans Suresnes.

TEXTE : **MATTHIEU FRACHON** PHOTOS : **MUS, ARCHIVES MUNICIPALES, SOCIETE D'HISTOIRE DE SURESNES**

Aquarelle de Dupendaine : *Le Mont Valérien détruisant les ouvrages des Prussiens.*

Guillaume 1er.

©Wikipedia Commons

Le 19 juillet 1870 la France de Napoléon III déclare la guerre à la Prusse de Guillaume Ier. La guerre des deux empires couvait depuis des mois. A Suresnes comme dans le reste du pays, nul ne doute de la victoire : les armées françaises ont triomphé en Italie, vaincu la Russie en Crimée. Le 22 juillet, le maire Jacques Lecourt ouvre la séance du conseil municipal par une harangue aussi guerrière qu'optimiste : « *Nos soldats se rendent à la frontière pour défendre l'honneur outragé de la Nation. La Patrie n'est pas en danger !* »

Une cagnotte de « dons patriotiques » destinée aux enfants de Suresnes, aux jeunes adultes qui partent au front, est décrétée. La petite commune de 5000 habitants voit sa physionomie modifiée par cette guerre, la première aux frontières depuis l'autre Napoléon. Suresnes est une ville de garnison, puisque l'imposant Mont-Valérien est occupé par des voltigeurs, des hussards et des chasseurs à cheval. Ceux-ci partent pour le front et sont remplacés par la garde mobile. La loi de 1868 a institué cette garde mobile nationale, elle fait obligation à tous les exemptés de service de la rejoindre et de suppléer les troupes d'active.

La ville se militarise

Ces soldats, parfois gueulards et débraillés, se réunissent dans un des cafés de la Place Henri IV qui gardera le surnom de « Café de la Mobile ». La ville se militarise, ceux qui ne sont pas appelables même au sein de la mobile, rejoignent la Garde Nationale, le dernier rempart. Mais bon, « *on les aura !* » et chacun reste confiant.

Mais les mauvaises nouvelles s'enchaînent. L'armée française recule et cède partout sous le feu ennemi. Lors de la bataille de Gravelotte, la mitraille s'abat à une telle cadence que l'on forge l'expression « ça tombe comme à Gravelotte ! » La cavalerie est hachée par les mitrailleuses, le 2 septembre Sedan tombe et l'empereur se rend à l'ennemi.

Mais, symptôme d'une guerre moderne, il ne suffit plus de quelques batailles gagnées pour emporter la guerre. La République proclamée à Paris le 4 septembre entend bien continuer le combat. A Suresnes, sur ordre du gouverneur militaire de Paris, les bordures en granit des voies de chemin de fer sont enlevées pour que les convois blindés puissent circuler. Les troupes du Morbihan, formant le 31e régiment de mobiles, arrivent à Suresnes en chantant :

« Marchons en guerre
Ne craignons rien,
Nous ferons la guerre
A ces Prussiens.

Marchons contents,
Marchons gaiement,
Vive la Bretagne !
Marchons contents,
Gaiement, marchons,
Vivent les Bretons ! »

Ces jeunes gens, dont beaucoup ne parlaient qu'imparfaitement le français, quitteront Suresnes le 27 novembre et traverseront Paris pour tenter une sortie et rompre le siège.

Suresnes connaît depuis la débâcle de septembre des scènes d'exode. Des familles entières traversent la ville sur des voitures à cheval ou à bras surchargées. On signale l'ennemi à quelques kilomètres, les récits des exactions des terribles cavaliers uhlans font frémir. La presse relaie les crimes de la soldatesque prussienne qui réagit avec férocité à la guérilla des

francs-tireurs. Le 10 septembre, le tambour résonne dans Suresnes et annonce l'arrivée des troupes de Guillaume 1er, de nombreux Suresnois quittent la ville pour se réfugier à Paris, à l'abri des fortifications.

Suresnes connaît depuis la débâcle de septembre des scènes d'exode. Des familles entières traversent la ville sur des voitures à cheval ou à bras surchargées. On signale l'ennemi à quelques kilomètres, les récits des exactions des terribles cavaliers uhlans font frémir.

Le 1er mars, le Kaiser traverse la Seine à Suresnes

La mairie loue un appartement au 31 de la rue d'Anjou. Il sert de « mairie parisienne de Suresnes » pour les réfugiés. Le Mont-Valérien renforcé et lourdement équipé en artillerie, donne de la voix et le bruit des départs d'obus donne une réalité tangible à la guerre.
Les effets du siège se font sentir, la nourriture se met à manquer, l'épicier vend de la graisse de cheval. Un bateau de guerre, une canonnière, est amarrée au pont de Suresnes et effectue quelques bombardements, mais les seuls Prussiens qu'aperçoivent les rares habitants restés sur place sont ceux capturés par les mobiles et les francs-tireurs.
Le 18 janvier, la bataille de Buzenval fait renaître l'espoir, mais il est trop tard. Le 25 c'est le cessez-le-feu et le 27 la capitulation. Le fort du Mont-Valérien dépose les armes, les Prussiens sont là, ils occupent la citadelle.
Le 1er mars, l'humiliation suprême a lieu. L'empereur de Prusse traverse la Seine à Suresnes. Il emprunte un pont fait de bateaux, œuvre du Génie qui remplace le pont suspendu incendié. Le Kaiser est allé se faire proclamer Empereur d'Allemagne dans la galerie des glaces de Versailles le 18 janvier, il ne reste plus à Guillaume le conquérant et l'unificateur qu'à entrer dans Paris ! A Suresnes, les troupes allemandes s'installent pour quelques semaines. Le 7 mars, elles quittent le Mont-Valérien et Suresnes tandis que la guerre civile, la Commune, gronde à Paris.
De retour d'exil, le poète national Victor Hugo plaide pour que les plaies soient pansées et affirme « *Ma vengeance, c'est la fraternité* ». Il ne sera pas entendu, et la revanche se mettra en marche en 1914…

Portrait

Ernest-Antoine de Boulogne, évêque frondeur

Parmi les personnages qui furent enterrés dans l'ancien cimetière du Mont Valérien, il en est un des plus singuliers. Né en Avignon en 1747, Ernest-Antoine de Boulogne est remarqué pour sa maîtrise du verbe. Jeune prêtre, il remporte le premier prix du concours d'éloquence de Montauban en 1773. Il monte alors à Paris, et se fait remarquer par ses prêches en chaire de Saint-Germain l'Auxerrois.
Mais il ne se prive pas de glisser quelques piques et l'archevêque le censure avant de le faire enfermer pour trois mois à la prison de Saint-Lazare. Il en sort, est élu député du clergé pour Saint Sulpice et est apprécié de la cour. La Révolution vient et le caractère réfractaire du curé s'accentue. Il refuse les décrets de l'Assemblée constituante, refuse de prêter serment et combat les divers courants théocratiques que la Révolution entend substituer au catholicisme. Arrêté trois fois sous la Terreur, il s'évade et publie moult écris anti révolutionnaires.

Emprisonné

Lorsque Bonaparte paraît, Ernest-Antoine applaudit. Il est nommé chapelain de l'Empereur, évêque de Troyes, et fait baron. Le bouillant évêque se serait assagi. Que nenni ! Lorsque Napoléon emprisonne la Pape Pie VII en 1809, l'enragé Boulogne exige la libération du pontife et traite Napoléon de tous les noms. De nouveau, il est emprisonné après avoir présidé le concile des évêques en 1811.
Le prélat éliminé, le concile dit « amen » à l'Empereur. Mis en forteresse à Vincennes, puis assigné à résidence à Falaise, il vitupère contre le souverain durant quatre ans, jusqu'à ce que le retour des Bourbon sur le trône de France vienne le remettre en selle.
Serait-il calmé ? Non, on veut le nommer archevêque mais certains royalistes sont contre, rappelant qu'il a soutenu Napoléon avant de s'y opposer. On le nomme Archevêque « à titre personnel », ce qui est une échappatoire amusante. En 1825, il meurt d'une crise d'apoplexie et on l'enterre au Mont-Valérien. Mais le clergé de Troyes réclame sa dépouille. Louis XVIII refuse son transfert, son successeur Charles X aussi. Ce n'est qu'en 1842 que le corps de l'évêque qui disait non fut transféré à Troyes.

Histoire contée par François Sureau dans son livre L'or du temps, un voyage au long de la Seine qui passe par Suresnes (éditions Gallimard)

Ernest-Antoine de Boulogne.

Réalisé avec le concours de la Société d'histoire de Suresnes.

Theatre de Suresnes Jean Vilar

EN MEMOIRE

L'attentat terroriste du 13 novembre 2015 au Bataclan a coûté la vie à 90 personnes qui étaient venues écouter de la musique. Parmi les victimes, Cécile Misse, chargée de production au théâtre de Suresnes. Cinq ans après, le théâtre se souvient d'elle et de tous ceux assassinés ce jour-là. Le reconfinement a entraîné le report des spectacles prévus, mais nous maintenons la présentation de ces hommages artistiques.

© 1Cube

© Agnès Mellon

© 1Cube

Pour rendre hommage à la jeunesse assassinée au Bataclan, le théâtre de Suresnes Jean Vilar avait choisi la création chorégraphique de Michel Kelemenis. Les sept interprètes de *Coup de grâce* s'abandonnent à la musique (signée Angelos Liaros-Copola), heureux et insouciants. Lorsque la mort investit les lieux, ils se transforment en étranges gisants et composent des tableaux vivants. Michel Kelemenis propose dans ce spectacle (qui devrait être reporté lire page ci-contre) sa version de la grâce pour tenter de conjurer l'horreur.
Avec *Révérence*, sous la direction du chef américain Vassily Sinaisky, l'Orchestre national d'Ile-de-France fait vibrer les cordes et les âmes sensibles, provoquant la réunion inédite de réflexions symphoniques et métaphysiques de trois compositeurs virtuoses. En 1888, Gustav Mahler compose *Totenfeier,* une « Fête des morts » inspirée d'un poème épique de l'écrivain Adam Mickiewicz. A travers les sanglots de l'orchestre, on entend la fin de l'innocence, et l'audace d'un musicien qui se lance à corps perdu dans une marche funèbre sans issue. A la même époque, Richard Strauss entreprend la composition de son poème symphonique *Mort et transfiguration,* lettre bouleversante évoquant les dernières pensées d'un homme au seuil de la mort, de l'agonie à la délivrance. Serge Rachmaninov, dans ses *Danses symphoniques,* explore les trois étapes de l'existence : Jour, Crépuscule et Minuit.

Coup de Grâce
Danse. Chorégraphie de Michel Kelemenis, musique de Angelos Liaros-Copola.

Révérence
Musique classique / opéra. Orchestre national d'Ile-de-France. Direction Vassily Sinaiski.

© Didier Plowy

« Dire notre dignité et notre humanité »

OLIVIER MEYER, directeur du théâtre de Suresnes Jean Vilar

S.M. : Pourquoi organiser cet hommage à Cécile Misse et aux victimes des attentats du 13 novembre 2015 ?

Olivier Meyer : Le théâtre a été frappé de plein fouet par ce drame. Cécile Misse, notre chargée de production, est morte ainsi que son amoureux ce soir-là. Elle avait 32 ans, faisait très bien son travail de chargée de production et avait un merveilleux sourire qui disait toute sa joie de vivre. Toute l'équipe aimait Cécile. Elle faisait partie de la famille. Nous avons continué sans elle à faire vivre le théâtre, mais elle est avec nous pour toujours. Nous ne l'oublierons jamais. Pour nous souvenir, j'ai voulu organiser un hommage sans mots avec la seule force d'expression de productions bouleversantes de danse et de musique.

S.M. : Pourquoi avez-vous choisi le spectacle de Michel Kelemenis et les trois compositions de *Révérence* ?

O.M. : Le spectacle de Michel Kelemenis « Coup de grâce » touche droit au cœur, sans pathos, et rend hommage à cette jeunesse assassinée. Les mesures sanitaires nous avaient d'abord contraints à décaler la représentation au samedi 14 novembre. Elle est désormais impossible. Nous espérons donc reporter ce spectacle la saison prochaine.

La conférence témoignage prévue l'après-midi, et qui n'était pas encore annoncée, avec des intellectuels, philosophes, journalistes, artistes, ne peut pas avoir lieu mais est reportée à 2021. Nous la maintenons car il est important de réfléchir sur ce qui s'est passé, de poser la question de savoir comment on en est arrivé là et comment faire pour que cela n'arrive plus.

Le dimanche 15 novembre, l'orchestre national d'Île-de-France, en nous proposant trois compositions géniales de Mahler, Richard Strauss et Rachmaninov, nous aurait invités à un voyage vertigineux entre l'ici et l'au-delà, notamment avec ce chef-d'œuvre absolu des derniers lieder de Strauss. Cet hommage en musique et danse ne peut hélas avoir lieu comme nous le souhaitions mais nous ne manquerons pas de porter cela dans notre cœur cette année et de partager ce souvenir à travers de futures programmations.

S.M. : Que faisiez-vous ce soir-là et comment avez-vous vécu cette soirée et les jours suivants ?

O.M. : Ce soir-là, j'étais au théâtre de Chaillot. Je sors du spectacle, il est 23 heures et j'apprends l'horreur. Peu de temps après j'apprends que Cécile Misse était au Bataclan. J'ai cru jusqu'au lendemain soir que si elle ne répondait pas, c'est qu'elle était blessée, toujours vivante, en train de se faire soigner dans un hôpital. Les jours qui ont suivis ont été marqués comme vous pouvez l'imaginer par une grande tristesse, par une grande émotion.

S.M. : 5 ans après, quelles émotions ressentez-vous en pensant au 13 novembre 2015 ?

O.M. : À l'accueil du théâtre, nous avons une plante qui grandit lentement mais sûrement depuis cinq ans et que Caryne arrose régulièrement. Nous n'oublierons jamais Cécile. Elle est source de vie. Elle nous inspire pour combattre avec les armes du théâtre, les ennemis de la liberté et la fraternité.

Avouez que c'est d'une grande actualité et d'une grande nécessité. L'art et la culture, avec l'éducation sont les chemins indispensables pour vivre mieux, pour vivre pleinement. Pas inutile, ne croyez-vous pas ?

LE THÉÂTRE JEAN VILAR S'ADAPTE UNE NOUVELLE FOIS

Les nouvelles mesures sanitaires ont contraint le Théâtre de Suresnes Jean Vilar à **annuler les représentations jusqu'au 1er décembre.**

Ses équipes, qui, après l'instauration d'un couvre-feu, avaient réussi à maintenir tous les spectacles de novembre en modifiant leurs horaires, se sont une nouvelle fois mobilisées pour s'adapter à la situation.

Le Théâtre, en concertation avec les artistes et compagnies, met tout en place pour envisager des reports au premier semestre 2021 ou à la saison prochaine.

La billetterie est joignable par mail :
reservation@theatre-suresnes.fr
et par téléphone : 01 46 97 98 10
(du mardi au samedi, de 13h à 19h)

Les spectateurs seront informés des reports et annulations par mail ainsi que sur le site theatre-suresnes.fr et sur les réseaux sociaux et ils continueront à l'être régulièrement.

« Même si cela est particulièrement difficile dans ces temps de grande menace, d'incertitude et d'inquiétude, ne perdons pas espoir, leur a écrit Olivier Meyer. *Plus que jamais avec vous et avec les artistes, nous avons un devoir sacré d'optimisme. »*

théâtre de Suresnes Jean Vilar

Mairie
de Suresnes
2 rue Carnot
92150 Suresnes
01 41 18 19 20
suresnes.fr

Permanence du Maire

- **LE MAIRE, GUILLAUME BOUDY, ASSURE UNE PERMANENCE, SUR RENDEZ-VOUS,** le 14 novembre, de 9h30 à 11h sur demande écrite par mail : i_cabinet.du.maire@ville-suresnes.fr
  Le nombre de rendez-vous est limité dans ce créneau horaire.

Permanence logement

- **CECILE GUILLOU, CONSEILLERE MUNICIPALE DELEGUEE A LA POLITIQUE DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT, ASSURE UNE PERMANENCE SUR RENDEZ-VOUS,** à prendre auprès du secrétariat des adjoints.
  Tél. : 01 41 18 19 67

- **LA MAIRIE EST OUVERTE** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, (18h pendant les congés scolaires) et le samedi de 9h à 12h.

- **LES SERVICES MUNICIPAUX SONT OUVERTS** du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h (17h le vendredi).

- **LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVE SE FONT OBLIGATOIREMENT SUR RENDEZ-VOUS..**

- **LA MAISON POUR LA VIE CITOYENNE ET L'ACCÈS AU DROIT EST OUVERTE UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.** La plupart des permanences sont maintenues durant le confinement. Les personnes qui ont déjà un rendez-vous seront informées s'il se déroulera au sein du Point d'accès au droit ou à distance par téléphone. **Ne pas se déplacer sans avoir été appelé au préalable.**

Pharmacies de garde

Dimanche 8 novembre
Pharmacie des Chênes
55 rue des Chênes
Tél. : 01 45 06 09 75

Mercredi 11 novembre
Pharmacie du Pont de Suresnes
30 boulevard Henri Sellier
Tél. : 01 45 06 20 43

Dimanche 15 novembre
Pharmacie Mangeret
28 avenue Edouard Vaillant
Tél. : 01 45 06 11 74

Dimanche 22 novembre
Pharmacie Megaides
116 boulevard du Maréchal de Lattre de Tassigny
Tél. : 01 47 72 70 31

Dimanche 29 novembre
Pharmacie de la Paix
7 avenue Léon Bourgeois
Tél. : 01 45 06 18 32

Dimanche 6 décembre
Pharmacie Pioger
11 rue de la Liberté
Tél. : 01 45 06 19 09

Pratique

Les élus reçoivent sur rendez-vous 01 41 18 19 20

LES ADJOINTS AU MAIRE

Muriel Richard 1re adjointe
Education, Affaires juridiques, Gestion des instances, Relations internationales, Jumelage

Fabrice Bulteau Elections et affaires générales, Etat civil, Urbanisme réglementaire, Voirie et stationnement, Garage municipal

Isabelle de Crécy Information, Communication, Démocratie participative

Vianney Raskin Emploi, Insertion, Mission locale, Développement économique, Entreprises

Nassera Hamza Santé et prévention, Egalité entre les femmes et les hommes, Lutte contre les discriminations, Accès au droit

Yoann Lamarque Sécurité, Prévention, Action mémorielle, Manifestations patriotiques, Civisme, président du Conseil consultatif du quartier Mont-Valérien

Béatrice de Lavalette Dialogue social, Innovation sociale, Ressources humaines

Pierre Perret Enseignement supérieur et formation continue, Systèmes d'information et e-administration, président du Conseil consultatif du quartier Ecluse-Belvédère

Florence de Septenville Seniors, Accompagnement social, Handicap

Alexandre Burtin Sport

Elodie Reber Petite enfance, Famille et parentalité

Jean-Pierre Respaut Culture

Frédérique Laine Jeunesse, présidente du Conseil consultatif du quartier République

Amirouche Laïdi Transition écologique et mobilités, Assainissement, Eau et propreté

Sandrine du Mesnil Commerce, Marchés, Artisanat, Patrimoine communal, présidente du Conseil consultatif du quartier Liberté

Louis-Michel Bonne Fêtes, Evénementiel et protocole, Fêtes foraines, Vie des associations, Tourisme

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX DELEGUES

Cécile Guillou Politique du logement et de l'habitat, Déontologie et Médiation

Jean Prévost Finances, Contrôle de gestion, Achats, Modernisation et suivi du programme

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Isabelle Florennes

Stéphane Perrin-Bidan Espaces verts, Parcs, Cimetières, Agriculture urbaine, Biodiversité et protection animale

Sophie de Lamotte Accès à la culture et la lecture, Plan vélo, Commande publique

Jean-Marc Lembert Infrastructure réseaux, Travaux neufs, Stationnement

Yasmina Guerrab Accompagnement social et petite enfance, Famille et parentalité

Bruno Jacon Logement et habitat, Commerce, marchés et artisanat, président du Conseil consultatif du quartier Centre-ville

Valérie Barboille Présidente du Conseil consultatif du quartier Cité-jardins

Frédéric Vole Emploi, Formation continue, Insertion, Mission locale, Entreprises et patrimoine communal

Valérie Béthouart-Dolique Patrimoine et Métiers d'art

Thomas Klein Vie des associations, Relations internationales, Jumelage, Modernisation et suivi du programme, Systèmes d'information et e-administration

Perrine Coupry Relations internationales, Jumelage, Fêtes, Evénementiel, Tourisme, Démocratie participative

Antoine Karam Sport

Véronique Rondot Economie circulaire, Handicap, Médiation et déontologie

LES PARLEMENTAIRES

Isabelle Florennes Députée. Permanence : 1 bis boulevard du Midi, 92 000 Nanterre

Xavier Iacovelli Sénateur. Permanence : 9 esplanade Jacques Chirac, 92150 Suresnes

LES CONSEILLERS REGIONAUX

Béatrice de Lavalette Vice-présidente du Conseil régional

Nicolas d'Asta Conseiller régional

LE CONSEILLER DEPARTEMENTAL

Christian Dupuy Vice-président du conseil départemental des Hauts-de-Seine

LES CONSEILLERS TERRITORIAUX ET METROPOLITAINS

Guillaume Boudy Vice-président de Paris Ouest La Défense et conseiller métropolitain

Muriel Richard Conseillère territoriale

Fabrice Bulteau Conseiller territorial

Elodie Reber Conseillère territoriale

Amirouche Laïdi Conseiller territorial

Frédéric Vole Conseiller territorial

Isabelle Florennes Conseillère territoriale

Xavier Iacovelli Conseiller territorial

Paroles politiques

Groupe Suresnes J'aime !

Suresnes doit rester forte, solidaire et indivisible !

L'odieux crime commis vendredi 16 octobre dernier à Conflans-Sainte-Honorine a plongé une nouvelle fois le pays dans la souffrance, la tristesse et la colère. Nous avons une pensée émue pour la famille de Samuel Paty, lâchement assassiné par l'obscurantisme et le fanatisme religieux. Autrefois surnommé les « Hussards noirs de la République » par Charles Péguy, les enseignants sont le terreau et le ferment de la République en ce qu'ils sont les garants de la transmission de ses valeurs, la Liberté, l'Egalité, la Fraternité mais aussi plus que jamais la Laïcité. C'est parce qu'il croyait en sa mission d'instruction et en la sacrosainte liberté d'expression, que Samuel Paty est mort.

Temps de réagir

Ce crime abject doit nous interroger collectivement sur ce qui fait notre unité et sur ce qu'est notre pays, autrefois symbole des Lumières. La sécularisation de notre société nous conduit à ne plus prêter attention au fait religieux tant il s'est banalisé pourtant force est de constater que certains individus au nom d'une doctrine religieuse tentent de porter atteinte au pacte républicain dans son ensemble. C'est donc tous les Français et ceux qui ont choisi de vivre sur notre territoire qui sont concernés par cette tragédie. On ne peut plus se dissimuler derrière des pseudos indignations, il est temps de réagir. Gandhi disait qu'il valait mieux préférer « la violence en dernier recours à la lâcheté ». Dans notre pays, il ne s'agit pas de violence physique, mais bien entendu d'une volonté ferme de lutter contre toutes celles et tous ceux qui veulent rompre le pacte républicain.

Enseigner les valeurs de la République

Etre fort et indivisible, c'est protéger notre pacte républicain, c'est faire en sorte de partager et d'enseigner les valeurs de la République à tous. C'est pour cela qu'à Suresnes, nous avons à cœur de soutenir autant que possible les écoles et les enseignants en leur offrant des conditions d'enseignement dignes et des structures adaptées. Nous sommes convaincus que c'est en instruisant nos enfants dès le plus jeune âge que nous éviterons de tels drames. Enseigner est la mission la plus noble qu'ait confié la République à ses enseignants. L'enseignement est le premier rempart contre l'obscurantisme. Etre tolérant et ouvert sur le monde est intimement la marque de Suresnes grâce notamment aux jumelages et à la coopération décentralisée. Nous devons veiller à préserver ce qui donne à notre ville sa spécificité : le respect de chacun dans ses différences et l'acceptation de tous dans ses diversités.
Cette union et cette solidarité nous les devons non seulement à ceux qui sont tombés au champ d'Honneur dont nous allons commémorer la mémoire le 11 novembre prochain, mais aussi à toutes celles et tous ceux qui sont engagés au quotidien pour nous protéger et nous avons une pensée particulière pour nos personnels soignants de l'hôpital Foch ainsi qu'à l'ensemble des professions médicales ou paramédicales de la ville.

Faire bloc face à la crise sanitaire

En effet, la crise sanitaire que nous traversons depuis le début de l'année n'est pas terminée et ses conséquences sont encore à venir. C'est parce que nous ne connaissons pas encore l'ampleur des dégâts économiques et sociaux à venir que nous devons respecter les gestes barrières et les consignes données par les autorités sanitaires. Plus nous serons collectivement responsables plus vite la crise sanitaire passera.
Faire bloc face à la crise sanitaire, c'est donner un sens à la valeur Fraternité que d'aucun pourra traduire par solidarité.

Prévenir les situations à risque

A Suresnes, nous mettons tout en œuvre, dans la mesure de nos compétences, pour soutenir l'activité économique et commerçante. Notre service commerce et celui dédié au développement économique sont en première ligne pour répondre aux interrogations des acteurs économiques de la ville. Nous sommes vigilants et nous persévèrerons dans notre volonté de soutien des plus fragiles. C'est aussi pourquoi nous sommes attentifs aux situations des familles précarisées par la crise économique et le chômage. Que ce soit en matière de logement, de suivi social, d'accompagnement pédagogique, de soutien financier via le CCAS notamment, tout est mis en œuvre pour déceler chaque faiblesse dans nos familles suresnoises et prévenir autant que possible les situations à risque.
Indivisible, Forte et Solidaire telles sont, entre autres, les qualités de notre ville. Des qualités dont nous sommes les gardiens en notre qualité d'élus, mais plus globalement dont nous tous devons être les garants au quotidien pour que notre ville continue d'être une ville de Lumière, d'espoir, de tolérance, de bienveillance et de fraternité.

De gauche à droite et de bas en haut :
Frédérique Laine, Muriel Richard, Guillaume Boudy, Fabrice Bulteau, Nassera Hamza, Amirouche Laïdi,
Vianney Raskin, Pierre Perret, Sandrine du Mesnil, Elodie Reber, Louis-Michel Bonne, Béatrice de Lavalette
Sophie de Lamotte, Isabelle de Crécy, Florence de Septenville, Jean-Pierre Respaut
Alexandre Burtin, Cécile Guillou, Yoann Lamarque Jean-Marc Lembert, Isabelle Florennes, Véronique Rondot, Valérie Béthouart-Dolique
Thomas Klein, Bruno Jacon, Yasmina Guerrab, Valérie Barboille
Stéphane Perrin-Bidan, Antoine Karam, Frédéric Vole, Jean Prévost, Perrine Coupry

Paroles politiques Droit d'expression des élus municipaux n'appartenant pas à la majorité (article L 2121-27-1 du code général des collectivités territoriales)

Suresnes pour seule ambition

Projet immobilier quai Gallieni

Depuis 2016, nous nous sommes opposés, en votre nom et à vos côtés, aux différents projets portés par l'ancien propriétaire de la parcelle dite Coriolis, sous le regard complaisant de la majorité municipale.
En effet, aux côtés de l'association « Astus Plus », nous avons à cœur de préserver l'esprit « village » qui règne à Suresnes et qui reflète l'identité de notre ville.
De plus, nous ne pouvions accepter que de tels projets puissent voir le jour sans l'avis des Suresnois, premiers concernés par les différents projets immobiliers.
Remplacer l'immeuble de bureaux construit dans les années 1970 par un parc, comme l'ancien président du quartier, passé dans l'opposition, l'a proposé, est un projet totalement irréaliste de plusieurs dizaines de millions d'euros, a fortiori dans le climat économique actuel.

Le projet du nouveau propriétaire, présenté début octobre, nous semble enfin plus crédible pour réhabiliter cette parcelle. Nous resterons cependant extrêmement vigilants quant à son contenu, afin que les engagements pris auprès des Suresnois soient respectés : hauteur maximale inférieure à la hauteur du bâtiment actuel ; végétalisation des toits ; création d'une sente végétalisée entre la rue Salomon de Rothschild et le Quai Gallieni ; construction de logements intermédiaires ; limitation des nuisances causées par les travaux.

Nos parents d'élèves, porte-paroles du bien-être de nos enfants

Nous tenons à féliciter l'ensemble des parents d'élèves nouvellement élus depuis le 9 octobre dans les écoles suresnoises !
Les taux de participation constatés lors de ces élections restent souvent trop faibles. Ces élus ont pourtant un rôle essentiel au sein de nos établissements. Ils sont les relais et les médiateurs entre les familles, les professeurs, les directions de l'établissements, le périscolaire ou encore la Mairie.
Nous nous devons, ensemble de tout mettre en œuvre pour favoriser et défendre des initiatives qui permettront à nos enfants de grandir et de s'épanouir en sécurité dans un lieu convivial.
L'École est le lieu de l'apprentissage ou sont transmises les valeurs de la République et du vivre ensemble : liberté, égalité, fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations. En tant que conseillers municipaux nous avons à coeur de porter toutes ces valeurs et les projets qui se doivent d'être défendus devant la majorité municipale.

Ne jamais céder aux idéologies qui détruisent notre vivre-ensemble.

Dans cette période complexe où les menaces s'accumulent dans notre société, à l'encontre des enseignants de la République, relais nos valeurs de liberté, d'humanité et d'espérance, la tragédie de Conflans suscite énormément d'émotions et d'indignations.
Nous souhaitons apporter tout notre soutient à la famille de Samuel Paty, professeur d'Histoire Géographie lâchement assassiné, ainsi qu'à tous ces enseignants qui chaque jour transmettent le savoir et les valeurs Républicaines, la tolérance, la liberté, l'égalité, la laïcité.
L'exécution de ce professeur par un terroriste salafiste est un crime contre la République. Cela doit nous amener à agir en amont. Renforcer l'apprentissage à la liberté d'expression, tolérance zéro pour toute tentative d'intimidation inspirée de pseudo-valeurs » non républicaines, sanctions des propos haineux sur Internet.
Conseillers Municipaux, nous sommes aux côtés du personnel éducatif afin qu'ils puissent continuer à transmettre, sans craintes, les valeurs de la République. Parents d'élèves, responsables associatifs, autorités religieuses, nous dénonçons unanimement ces successions d'actes allant de la contestation de l'enseignement républicain à la décapitation de Samuel Paty.
Notre force, en cette période, est de faire corps, au delà des croyances des uns et des autres. Notre arme c'est notre modèle républicain. Aujourd'hui l'Etat, les collectivités réagissent fermement, combattent en mettant en place des dispositifs et des réponses publiques, en réfléchissant aux causes et aux réponses.

elus.spsa@gmail.com / 06 34 18 00 37

Avec vous pour Suresnes

Développons, valorisons et pérennisons les lieux de savoir à Suresnes

Au lendemain du drame terroriste de l'assassinat d'un enseignant, la France a été une nouvelle fois victime de l'extrémisme religieux qui nécrose notre société. Au-delà de l'aspect sécuritaire qu'il convient de durcir, l'arme la plus efficace pour lutter contre ce fléau est la transmission du savoir et de la culture dès le plus jeune âge.
A Suresnes, cela passe ainsi par un service scolaire et périscolaire efficient et réactif. Or, les conditions de travail des animateurs des centres de loisirs ne cessent de se dégrader sans que la ville ne réagisse. Certains animateurs, livrés à eux-mêmes n'ont aucun retour de la municipalité lorsqu'ils font remonter des situations mettant en danger la sécurité, l'environnement psychologique et l'apprentissage des enfants encadrés. Ce que nous craignions est devenu réalité : un Maire absent qui n'a assisté à aucun conseil d'administration de la Caisse des Écoles et une première Adjointe en charge du scolaire qui ne répond pas aux sollicitations des agents. Il aura fallu l'envoi d'un e-mail accablant à l'ensemble des fédérations de parents d'élèves pour faire réagir l'exécutif au bout d'un mois !
La majorité municipale ne prend pas la mesure de l'importance d'une telle délégation en ne fidélisant pas les animateurs qui préfèrent être recrutés dans les villes voisines. La précarité de certains animateurs en CDD mensuels depuis près de 10 ans est incompréhensible. Nous proposons que les animateurs au service des Suresnois depuis au moins 6 ans n'aient plus de contrat précaire. Cela éviterait un turnover des effectifs et les recrutements de dernière minute avec, dans certains cas, des animateurs inadaptés. La valorisation en termes de ressource humaine des animateurs aurait une incidence sur le taux d'encadrement qui redescendrait dans les normes imposées par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale des Hauts-de-Seine et bénéficierait à la qualité des activités pédagogiques dispensées par les animateurs qui ont un rôle important à jouer. L'éducation dans le respect, l'altruisme et l'ouverture à l'autre passe par le périscolaire, compétence «régalienne» d'une municipalité. Il est temps d'agir pour le bien-être de toutes et tous !

Le groupe « Avec vous pour Suresnes » reste à votre écoute afin de défendre au mieux les intérêts de TOUS les Suresnois !

Yohann CORVIS (y.corvis@suresnes.fr)
Axelle BOONAERT (a.boonaert@suresnes.fr)
Julie TESTUD (j.testud@suresnes.fr)

Valéry Barny - Non inscrit

Citoyen responsable

Je tenais à remercier Madame Guillou et Madame de Septenville pour l'entretien enrichissant et constructif qui s'orientait exclusivement sur la situation sociale des personnes en grande précarité, leurs analyses et expertises du terrain est assez réalistes.
C'est pour cela que Citoyen Responsable fait appel au CCAS et au service du logement, pour à la fois pemettre un accompagnement social de qualité et un relogement d'urgence pour les suresnois en grande difficulté.
En espérant qu'elles prennent acte des requêtes demandées pour l'intérêt des suresnois.
Je leurs faits confiance et seul le temps jugera de leur perspicacité.

Valéry Barny. Président de Citoyen Responsable
Parti politique underground

Loïc Degny - Non inscrit

Texte non parvenu.

Etat civil

Naissances

02/09 : Angelina VARTANIAN • **08/09 :** Sofia TODOROVIC • **11/09 :** Léonie DUMEL FOSSE • **14/09 :** Lenny SAGET RAKOTOMALALA, Matteo PERNET • **15/09 :** Almas SIRHINDI • **18/09 :** Mariam DIAWARA, Aïchata DEMBA • **20/09 :** Zaynab OULILI, Romane BROCHARD, Léopold FOURCADE, Rym HENIA, Maël FERNANDES • **22/09 :** William PILLIET • **23/09 :** Brune de FROISSARD • **24/09 :** Neylia LE PLANQUAIS, Manolo SERRE DOUCET, Hamza GHARBI • **25/09 :** Maxence GUILBERT, Léonie TEIXEIRA • **26/09 :** Suzanne SARIBEKYAN, Eva de TURENNE, Lucas THOUMAKED • **27/09 :** Victoire BERTRAND PANCRAZI, Sophia PERISSOL • **28/09 :** Rose JOURDE ERDENER, Malak BOUCHIKHI • **29/09 :** Filippo KUMMERLE RIBAS, Myriam TRAORE • **02/10 :** Anïa ABOUSSOUF, Anaïs ABOUSSOUF, Clara RICAUD • **03/10 :** Lucas WADOUX-GIRARD • **04/10 :** Eleonore GRYMONPREZ, Mariem BENREHAB, Manon FREUND • **05/10 :** Victoria BOULONNOIS • **06/10 :** Mahé DA COSTA THIBAULT • **07/10 :** Tyler SEGLA

Mariages

26/09 : Yann BERGER et Constance BUREL, Damien GRAPPE et Angélique VUKCEVIC, Shahrooz HOSSEINZADEH DOKANDAR et Ybla AZAR • **03/10 :** Mohammed DAIFFI et Maroua DEBAÏEB • **10/10 :** Escandre BEN GHALIA et Aurélie BAUMANN, Alexandre REAL de AZUA et Séverine CURVAL, Sébastien SUAREZ et Fatima BAIBOU

Décès

04/09 : Madeleine VIGIÉ • **05/09 :** Steven SHIRK • **08/09 :** Philippe GAUTRON, Suzanne MALBRANQUE veuve MICHEL • **09/09 :** Claude PRONIEWSKI • **13/09 :** Tayeb NEDJAH • **14/09 :** Valérie MERCIRIS • **16/09 :** Solange DALLET veuve COUASNON • **19/09 :** Jean TARDY • **20/09 :** Renée PILLET épouse HENRY, Assia EZZEDAMI • **23/09 :** Catherine DESTENAY veuve KARCHER • **24/09 :** Rasri ZAMOUM • **26/09 :** Geneviève PENSEC • **04/10 :** Christiane, Marie, Marcelle HAMEAU veuve THEPENIER

Numéros utiles

Centre médical municipal Raymond Burgos
12 rue Carnot - informations et prise de rendez-vous au 01 86 26 92 40 ou en ligne : hapicare.fr

Maison médicale de garde
Composez le 15 prioritairement
Hôpital Foch, 40 rue Worth
Dimanche et jours fériés de 9h à 20h. Tarif conventionné « journée » : 49,50 euros

Commissariat de police
Place du Moutier
01 46 25 03 00

Police municipale
3 bis rue Carnot
01 41 18 69 32

Hôpital Foch
40 rue Worth
01 46 25 25 25 ou sur Doctolib

Ambulances/Médecins **15**

Police secours **17**

Sapeurs-pompiers **18**

Point d'accès au droit
Maison pour la Vie citoyenne
28 rue Merlin de Thionville
Informations et rendez-vous :
01 41 18 37 36

Alcooliques Anonymes
09 69 39 40 20 (24h/24 et 7j/7) et alcooliques-anonymes.fr
Permanence d'accueil le jeudi de 19h30 à 21h au 29 rue Albert Caron

Violences femmes infos
39 19

EN BREF

© Adobe Stock

Le tri des textiles, du linge et des chaussures

En 2019, c'est presque 167 tonnes de textiles d'habillement (vêtements), linge de maison, chaussures (TLC) et maroquinerie qui ont été collectés à Suresnes.

La collecte de TLC en 2019 est en faible diminution par rapport à celle de 2018. En moyenne, un Suresnois a déposé 4 kilos de TLC dans les bornes dédiées contre 3,5 kilos en 2019 (moyenne nationale : 3,2 kilos). Cette diminution peut s'expliquer par un essoufflement du geste de tri, par une baisse de la consommation de ces produits et/ou enfin par une préférence des Suresnois pour d'autres solutions visant aussi à donner une seconde vie à ces textiles (dons à l'entourage, dépôt direct auprès des associations).

● Comment et où déposer les textiles ?

A Suresnes, il vous est possible de déposer vos TLC et maroquinerie dans 27 points d'apport volontaire dédiés. Apportez vos textiles et linges propres et secs dans des sacs fermés et les chaussures nouées.

Si vous ne connaissez pas le point de collecte le plus proche de chez vous, rendez-vous sur le site internet de la ville **suresnes.fr** rubrique **Mon quotidien > Urbanisme et environnement > Déchets > Textile puis cliquer sur « trouver le conteneur à vêtements le plus proche de chez vous ».** La carte des bornes textile est également disponible sur l'application de la Ville qui vous indique le conteneur le plus proche grâce à la géolocalisation.

Changement d'adresse

➜ **Maylis de Goursac, psychologue clinicienne et Audrey Yargui, chiropracteure** ont déménagé. Leur cabinet est dorénavant situé au 12 place du Général Leclerc.

RECONFINÉS
ET
SOLIDAIRES

TOUTES LES INFORMATIONS
sur **suresnes.fr**

sur nos réseaux sociaux

ville de suresnes

ACCUEIL MAIRIE
01 41 18 19 20

CELLULE DE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE
01 41 18 16 83

Direction de la communication • octobre 2020 • Illustrations © AdobeStock

Flashez ce code

suresnes